

RAPPORT ANNUEL

2025



Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Gestionnaire de l'offre de santé Filieris

Filieris
la santé en action



La CANSSM adresse ses remerciements à ses collaborateurs et aux patients de l'offre de santé Filieris pour leur participation lors des prises de vues illustrant ce rapport annuel

Directeur de la publication : Gilles de Lacaussade, directeur général

Responsable de la publication, conception et rédaction : Béatrice Monteux, directrice de la communication

Photo de couverture : Raphaël de Bengy – Équipe soignante de l'établissement Filieris Les Jardins du Temple à Fresnes-sur-Escaut (59)

Iconographie : Raphaël de Bengy, Filieris

Création graphique et réalisation : www.kazoar.fr - **Impression :** Octavo – Juin 2026

Sommaire

page **2**

Nos temps forts
en 2025

page **8**

Éditorial

page **10**

Filieris,
une ambition
renforcée
au service
des territoires



01

page **17**

L'activité de l'offre
de santé



02

page **29**

Une dynamique d'ouverture
et de modernisation



03

page **41**

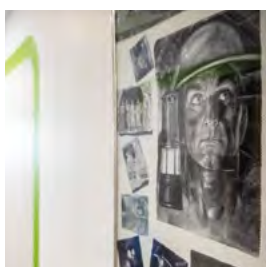
Les femmes et les hommes
au cœur de la transformation



04

page **47**

Pilotage, performance
et RSE



05

page **55**

Au service
des affiliés miniers

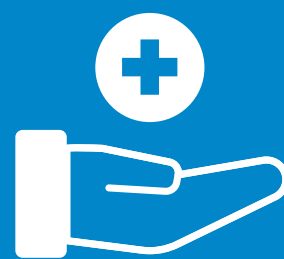


06

page **61**

Les résultats
financiers

Nos temps forts en 2025



Janvier

Ouverture du centre de santé de Camblain-Châtelain (62) au sud de Béthune

Février

Inauguration du scanner de la Polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81)



Février

Remise des certificats HAS aux établissements de santé des Hauts-de-France

Février

Filieris à la rencontre des jeunes médecins au congrès de l'ISNAR-MG à Lille



Mars

Inauguration de l'antenne du service autonomie à domicile de Liévin (62)

Mars

Pose de la première pierre du futur centre de santé de Douvrin (62) construit par la commune





Mars

Pose de la première pierre du centre de santé Filieris du Chambon-Feugerolles (42) construit par la commune

Avril

Remise des certificats Quali'Santé à 26 centres de santé Filieris dans les Hauts-de-France, au titre d'une certification réseau, en présence de l'AFNOR



Avril

Filieris et ses partenaires lancent le programme « Médecin de Demain » auprès des lycéens dans les Hauts-de-France



Mai

Filieris à SantExpo

Mai

Lancement de l'opération de rénovation complète de l'établissement de santé de Folcheran (07)



Juin

Filieris signe une convention avec l'Agefiph dans le cadre de sa politique handicap



Juin

Inauguration de la cuisine centrale de l'Ehpad Joseph Porebski (62)



Juillet

Inauguration de l'établissement de santé de La Roseraie après quatre ans de travaux, à Bruay-la-Buissière (62)



Août

Filieris, signataire du nouvel accord national des centres de santé



Août

Philippe Georges, président de la CANSSM, à la rencontre des équipes de l'établissement de santé de Charleville-sous-Bois (57)



Août

Inauguration du centre de santé d'Aix-Noulette (62)



Septembre

Réouverture après travaux du centre de santé de Wallers (59)



Seclin (59)

Septembre

Ouverture des nouveaux centres de santé de Seclin, près de Lille (59) et de Ham-en-Artois (62)



Ham-en-Artois (62)



Septembre

Inauguration du centre de santé d'Oignies après rénovation (62)



Septembre

Inauguration du centre de santé de La Mure (38) et de la résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée à La Motte-d'Aveillans (38) après rénovation



Septembre

Suite des visites conjointes CNAM/CANSSM en régions



Octobre

Le centre de santé de La Motte-d'Aveillans (38) fait peau neuve

Octobre

2^e édition du congrès Filieris organisé par la direction régionale de l'Est à Metz (57)



Octobre

Certification avec mention de l'établissement de santé La Pomarède (30)



Octobre

Ouverture des espaces Filid'Home dédiés aux aides techniques et domotiques, à Billy-Montigny et à Hénin-Beaumont (62)



Novembre

Inauguration du centre de santé de Moyeuve-Grande (57)



Novembre

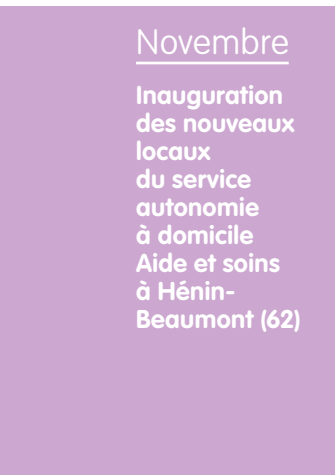
Ouverture du centre de santé de Gauchin-Verloingt (62)



Novembre

Perspective du futur centre de santé de Lens-Bollaert (62)

© Noohd



Novembre

Inauguration des nouveaux locaux du service autonomie à domicile Aide et soins à Hénin-Beaumont (62)



Novembre

Inauguration du centre de santé d'Ham-en-Artois (62)



Novembre

Plusieurs établissements de santé Filieris ouvrent un service d'hospitalisation de jour :
La Roseraie (62),
La Pomarède (30),
Folcheran (07)
et la Polyclinique Sainte-Barbe (81)



Folcheran (07)



Novembre

Lancement des travaux à la résidence autonomie Guy Mollet, à Billy-Montigny (62)

Décembre

28 centres de santé Filieris certifiés par l'Afnor



Décembre

Approbation de la COG 2025-2027 par le conseil d'administration de la CANSSM

Décembre

Inauguration du centre de santé de Méricourt (62)



Décembre

Les premiers centres de santé Filieris labellisés France santé

Comment Filieris incarne-t-il aujourd'hui la modernité au service des territoires et des assurés ?

Philippe Georges (PhG) : Il y a des moments où l'audace se marie à la sagesse, où l'innovation s'ancre dans la tradition pour mieux servir l'avenir. 2025 aura été cette année charnière, celle où Filieris a su concilier transformation et stabilité, dynamisme et pérennité.

Désormais, la convention d'objectifs et de gestion 2025-2027, approuvée en décembre dernier, trace une feuille de route ambitieuse. Nos engagements ne sont pas des mots, mais des actes concrets, portés par nos équipes, nos partenaires et nos administrateurs.

Gilles de Lacaussade (GDL) : 2025 le confirme : Filieris est une offre de santé toujours plus moderne qui répond aux besoins des territoires. Nos équipes sont professionnelles et investies. Nos structures sont toutes modernisées ou sur le point de l'être. Leurs activités ont été diversifiées. Notre organisation et notre fonctionnement sont plus efficaces. Nous sommes reconnus au sein des territoires pour notre expertise et travaillons main dans la main avec les partenaires locaux. Bien sûr, il reste toujours à faire et nous avons à nouveau agi en 2025 pour répondre aux besoins des populations : nouvelles implantations, qualité des soins, développement de l'hospitalisation de jour, services autonomie à domicile... La modernité, chez Filieris, se mesure en actions.



Comment le projet de rapprochement avec la CNAM se traduit-il sur le terrain ?

PhG : Le rapprochement entre Filieris et l'offre de santé de la CNAM n'est plus une perspective lointaine, mais une réalité en marche. En 2025, le comité d'alignement stratégique a validé une feuille de route progressive. Nous avons posé des pierres solides par des échanges renforcés entre nos équipes qui ont confirmé notre complémentarité. Nos valeurs communes – l'accès aux soins pour tous, l'exigence de qualité, l'innovation au service des patients – sont des leviers puissants.

GDL : Nos liens avec l'UGECAM sont, d'ores et déjà, une réalité opérationnelle. Sur le terrain, cela se traduit par des relations de plus en plus nombreuses, naturelles et fructueuses, par des partages d'expertises et une volonté commune de renforcer l'attractivité de nos métiers pour les professionnels de santé. En 2025, les visites conjointes en régions ont permis de constater nos complémentarités et de réfléchir à la manière de développer les parcours patients.

**Gilles de Lacaussade,
Directeur général**



« **Filieris est
une offre
de santé
toujours plus
moderne. »**

Quel message souhaitez-vous adresser pour les années à venir ?

PhG : 2026 s'ouvre sous le signe de la confiance. Confiance dans notre capacité à innover, à nous adapter aux besoins et aux évolutions de notre secteur d'activité, à fédérer pour maintenir une offre de santé de proximité. Aux collaborateurs de Filieris, je veux dire merci : votre engagement, votre créativité et votre esprit d'équipe font notre force. Aux élus, aux partenaires, aux patients, je réaffirme notre promesse : Filieris est un acteur majeur et fiable de la santé de proximité, résolument tourné vers l'avenir, sans jamais oublier ses racines.

GDL : Je rejoins notre président sur la confiance. Collectivement, nous progressons chaque année, chaque jour. Le travail des équipes, tant soignantes qu'administratives, porte ses fruits : développement de l'offre de santé, innovation, engagement RSE, transition numérique et IA, recrutement... Toutes nos actions n'ont qu'un but : délivrer des soins et un accompagnement de qualité à tous nos patients, résidents, affiliés.

Avancer, prévoir, agir. C'est notre méthode. Et c'est avec cette dynamique collective, exigeante et tournée vers demain, que nous poursuivons notre route au service de la population de nos territoires. Notre nouvelle COG nous en donne à la fois la mission et les moyens.

Filieris, une ambition renforcée au service des territoires

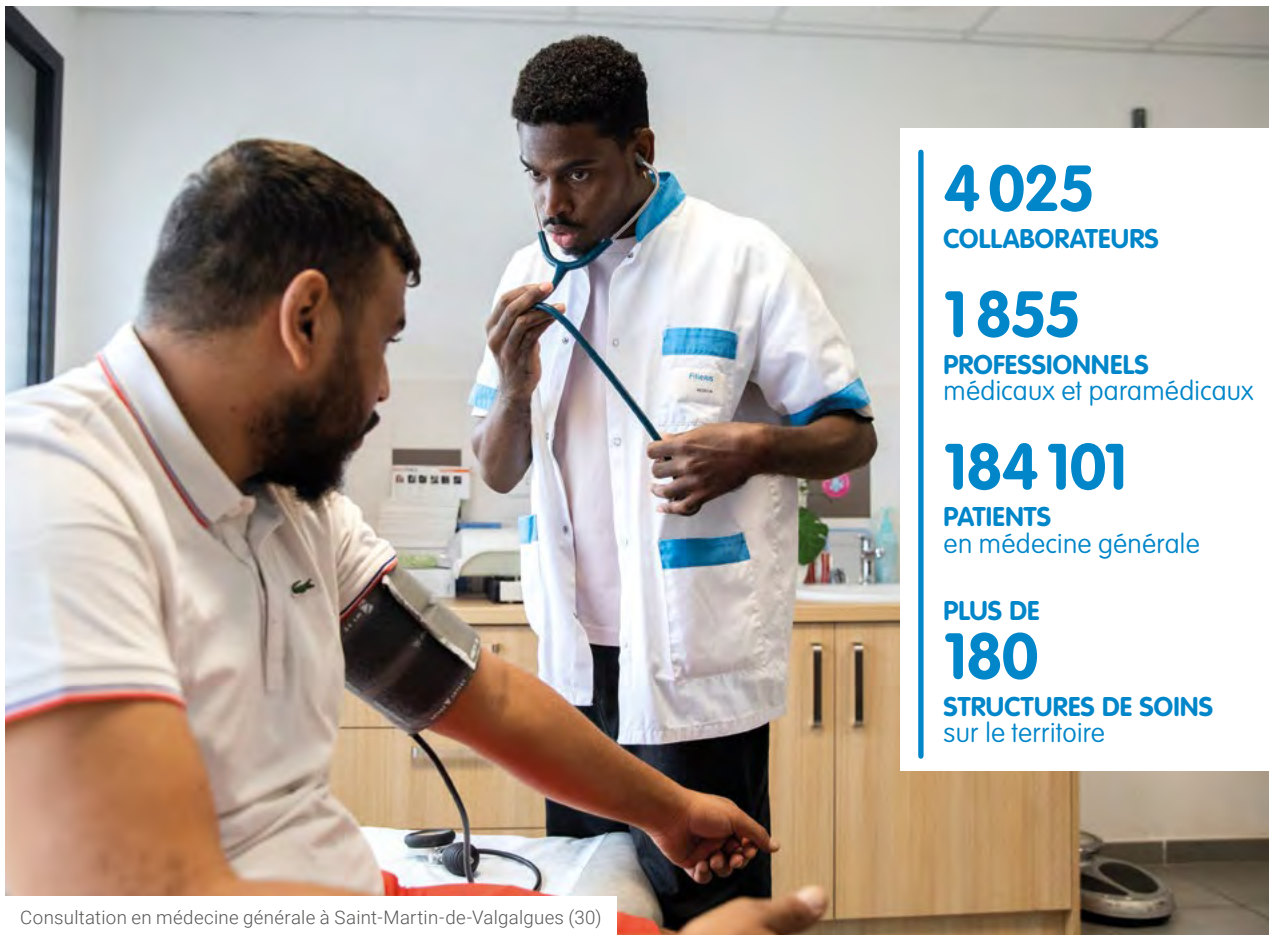
Notre héritage

Filieris puise ses racines, ses valeurs et ses engagements dans l'histoire du régime minier.

C'est la CANSSM, caisse créée en 1946 pour assurer la gestion du régime spécial de sécurité sociale des mineurs, qui a installé à proximité des principaux puits de mines, un réseau de professionnels de santé, autrefois réservés aux mineurs et à leur famille.

Aujourd'hui, au travers de son offre de santé Filieris, la CANSSM dédie désormais son savoir-faire et l'expertise de ses soignants à tous les patients.





Consultation en médecine générale à Saint-Martin-de-Valgalgues (30)

4 025

COLLABORATEURS

1 855

PROFESSIONNELS
médicaux et paramédicaux

184 101

PATIENTS
en médecine générale

PLUS DE

180

STRUCTURES DE SOINS
sur le territoire

Notre mission

Délivrer à tous, dans nos territoires d'implantation, une médecine et un accompagnement de qualité, englobant soins, services et prévention.

En réponse aux enjeux actuels de santé, nous agissons concrètement, en partenariat avec les acteurs locaux, pour offrir un meilleur accès aux soins.

Renforcer la coordination entre ville et hôpital, contribuer activement à l'organisation du système de soins, déployer des programmes de prévention et de santé publique, favoriser le bien-vieillir : ensemble, nous nous engageons pour un système de santé solidaire, intégré et adapté aux besoins de chaque territoire.

Nos valeurs

Engagés, pour délivrer les meilleurs soins, avec un accompagnement dévoué, efficace et sûr.

Ouverts, via nos structures de soins et nos services, à toutes et tous, sans discrimination, avec pour principe absolu l'égalité de traitement.

Proches, parce que la proximité géographique est l'un des premiers critères de choix de son médecin. Être proche des patients, c'est aussi proposer une relation de confiance et des soins dont le coût n'est pas un frein.

À l'écoute, des patients et de leur entourage, dans le respect de leurs droits pour une prise en charge individualisée.

Expérimentés, grâce au professionnalisme et aux compétences de nos équipes, entretenus par la formation continue.

Nos engagements

- » Permettre à chaque patient d'accéder facilement aux soins, d'être suivi avec attention grâce à une relation qui privilégie le dialogue, de bénéficier d'un parcours de soins plus fluide et donc plus efficace.
- » Au-delà de notre rôle médical, agir avec les autres acteurs locaux pour lutter contre la désertification médicale et défendre l'égalité d'accès aux soins.
- » Veiller à la bonne qualité du service envers nos affiliés miniers dont la gestion est aujourd'hui opérée par nos partenaires.

Notre gouvernance



Le conseil d'administration (composition au 28 avril 2026)

Le mandat du conseil d'administration est arrivé à son terme au 31 mars 2026. Il a été renouvelé par arrêté du 27 mars 2026. Le président du conseil d'administration a été nommé par décret le 1^{er} avril 2026.

Président

Philippe GEORGES

Vice-présidents

- » Freddy MAUGIRON (CGT)
- » Salvatore DI ROSA (CFDT)
- » Laurent BERGEOT (ANGDM)
- » Fabrice GOMBERT (ANGDM)

Représentants des affiliés

Titulaires

CGT

- » Jean-Paul BOYER
- » Richard CAUDY
- » Freddy MAUGIRON

CFDT

- » Pascale FOUILLY
- » Salvatore DI ROSA
- » Emidio MARGANI

FO

- » Dominique DIAGO
- » Joëlle LIEBHARDT
- » Marie-Paule MATHON

CFTC

- » Éric GROH
- » Robert JUTKOWIAK
- » Georges PINA

CFE-CGC

- » Francis CAYEN
- » Daniel BROGNIART
- » Daniel GOSSET

Suppléants

- » Guy BONNET
- » Michel EIDENSCHENCK
- » Hervé SABBA

- » Josiane CLAVELIN
- » Denis SCHMIDLIN
- » Bruno FAUCHON

- » Joël BIGOURD
- » Raymond BONCOMPAIN
- » Malik HADJALI

- » Privat DHUMERELLE
- » Patrick FLICK
- » Bernard VIALE

- » Roger COLONEL
- » Pierre KOPPAL
- » Maurice ZUDDAS

Représentants des exploitants et anciens exploitants – ANGDM

Titulaires

- » Fabienne BARDIN
- » Laurent BERGEOT
- » Isabelle BITOUZET
- » Valérie DUPUIS
- » Fabrice GOMBERT
- » Sophie HAMANN
- » Christian ROUGIER
- » Céline SCHUMPP

Suppléants

- » Karine ARTHUR
- » Gregory BREIT
- » Sulimane EN NASSIRI
- » Valérie HERBAUT
- » Jessika LADOZEK-AKROUM
- » Claude PERUSSEL
- » Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- » Stéphane SALON

Personnalités qualifiées

- » Mohamed ABDELATIF
- » Philippe RENARD
- » Jean-Marie SPAETH
- » Jean-Dominique TORTUYAUX
- » Danielle TOUPILLIER

Représentants de la CNAM

Titulaires

- » Samira LEHAINE
- » Stéphane CARRE

Suppléants

- » Nicolas BONDONNEAU
- » Sofi LEROY

Représentants du personnel

Titulaires

UNSA

- » Christine BERARD

FO

- » Jean-Baptiste KONIECZNY

Suppléants

- » Olivier BRICE

- » Valérie LENFANT

Commissaires du gouvernement

Direction de la Sécurité sociale

Christine LABAT

Direction du budget

Marie AUVIGNE

Représentant du ministre chargé des mines

Charlotte NUDELMAN-PETIT, direction de l'énergie

CGeFI

Viviane SILO

Les commissions

✓ Commission de l'offre de santé et de soins

Président
Richard CAUDY

Vice-président
Daniel GOSSET

Représentants des affiliés

Titulaires

- » Richard CAUDY
- » Privat DHUMERELLE
- » Dominique DIAGO
- » Pascale FOUILLY
- » Daniel GOSSET

Suppléants

- » Guy BONNET
- » Éric GROH
- » Raymond BONCOMPAIN
- » Salvatore DI ROSA
- » Francis CAYEN

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

- » Fabienne BARDIN
- » Isabelle BITOUZET
- » Sophie HAMANN
- » Claude PERUSSEL
- » Christian ROUGIER

Suppléants

- » Valérie HERBAUT
- » Karine ARTHUR
- » Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- » Sulimane EN NASSIRI
- » Fabrice GOMBERT

Personnalités qualifiées

Titulaire
» Mohamed ABDELATIF

Suppléant
» Jean-Dominique TORTUYAUX

Représentants de la CNAM

Titulaire
» Sofi LEROY

Suppléante
» Samira LEHAINE

✓ Commission de gestion

Président
Éric GROH

Vice-président
Francis CAYEN

Représentants des affiliés

Titulaires

- » Francis CAYEN
- » Salvatore DI ROSA
- » Éric GROH
- » Marie-Paule MATHON
- » Freddy MAUGIRON

Suppléants

- » Daniel BROGNIART
- » Emidio MARGANI
- » Georges PINA
- » Dominique DIAGO
- » Michel EIDENSCHENCK

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

- » Fabienne BARDIN
- » Laurent BERGEOT
- » Isabelle BITOUZET
- » Céline SCHUMPP
- » Stéphane SALON

Suppléants

- » Valérie HERBAUT
- » Fabrice GOMBERT
- » Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- » Christian ROUGIER
- » Claude PERUSSEL

Représentant de la CNAM

Titulaire
» Samira LEHAINE

Suppléante
» Sofi LEROY

Personnalités qualifiées

Titulaire
» Jean-Marie SPAETH

Suppléant
» Philippe RENARD

✓ Commission d'action sanitaire et sociale

Président
en attente de l'élection

Vice-président
en attente de l'élection

Représentants des affiliés

Titulaires

- » Jean-Paul BOYER
- » Francis CAYEN
- » Pascale FOUILLY
- » Robert JUTKOWIAK
- » Joëlle LIEBHARDT

Suppléants

- » Michel EIDENSCHENCK
- » Pierre KOPPAL
- » Salvatore DI ROSA
- » Patrick FLICK
- » Malik HADJALI

Représentants des exploitants

Titulaires

- » Karine ARTHUR
- » Fabienne BARDIN
- » Isabelle BITOUZET
- » Sophie HAMANN
- » Christian ROUGIER

Suppléants

- » Valérie DUPUIS
- » Valérie HERBAUT
- » Laurent BERGEOT
- » Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- » Claude PERUSSEL

Personnalités qualifiées

Titulaire
» Jean-Dominique TORTUYAUX

Suppléante
» Danielle TOUPIILLIER

✓ Commission de recours amiable

Président
Hervé SABBA

Vice-présidente
Karine ARTHUR

Représentants des affiliés

Titulaires

- » Patrick FLICK
- » Hervé SABBA

Suppléants

- » Dominique DIAGO
- » Emidio MARGANI

Représentants des exploitants

Titulaires

- » Karine ARTHUR
- » Gregory BREIT

Suppléantes

- » Isabelle BITOUZET
- » Valérie DUPUIS

Secrétariat

Secrétaire
Alexandre GUYET (CDC), responsable de l'unité contentieux de la direction des politiques sociales

Secrétaires adjoints

Pour la CDC

- » Erwan GUINEMENT, juriste
- » Anne-Lise LOISON, adjointe au responsable de l'unité contentieux de la direction des politiques sociales

Pour la CPAM de l'Artois

Sophie LECLERCQ-VOISIN,
responsable des services contentieux

Pour la CPAM de la Moselle

Marie-Pierre SCHOUG, responsable adjointe
du service contentieux général

Co-secrétaires adjoints

Pour la CPAM de l'Artois

- » Vincent DEGROOTE, référent juridique CRA
- » Raphaële BOCQUET, responsable de service contentieux

Pour la CPAM de la Moselle

Nicolas BRUSTOLIN, manager de service



L'équipe de direction

De gauche à droite 1^{er} rang

- » **Nicolas BLANCHART**,
directeur régional du Nord
- » **Ismail EKINCI**,
directeur comptable et financier*
- » **Laurence DAVID**,
directrice nationale du pilotage et de la performance
de l'offre de santé
- » **Hervé LABORDE**,
directeur régional de l'Est
- » **Gilles de LACAUSSADE**,
directeur général
- » **Béatrice MONTEUX**,
directrice de la communication
- » **Emmanuel CORMORECHE**,
directeur du patrimoine immobilier

De gauche à droite 2^e rang

- » **Suzon JOUANNEAU**,
directrice nationale des achats
et des affaires juridiques
- » **Olivier AUBRY**,
directeur national du budget
et des gestions assurantielles
- » **Benoît FAURE-HALLEY**,
directeur national des ressources humaines
- » **Abderrahim HAMMOU-KADDOUR**,
directeur régional du Sud
- » **Nadège PREVOT**,
directrice des systèmes d'information

* En remplacement de Brigitte DAGNAUD, directrice comptable et financière jusqu'au 15 janvier 2026

Une nouvelle convention d'objectifs et de gestion pour 2025-2027

✓ La convention d'objectifs et de gestion (COG) 2025-2027 conclue entre l'État et la CANSSM fixe les engagements réciproques pour les trois années à venir. Cette 6^e COG s'inscrit dans la continuité des transformations engagées ces dernières années. Elle poursuit un objectif central : pérenniser et moderniser l'offre de santé Filiéris, au service des patients, des résidents et des affiliés du régime minier.

Un rapprochement au service de l'accès aux soins

À l'issue des travaux conduits sur la précédente COG, le rapprochement des offres de santé de la CANSSM (Filiéris) et de la CNAM (UGEAM) est confirmé sur cette nouvelle période.

Les travaux déjà conduits ont permis de conforter l'intérêt de rapprocher deux offres portées par des valeurs communes pour répondre aux enjeux d'accès aux soins et proposer des parcours enrichis, grâce aux expertises et à la complémentarité des deux acteurs.

Les travaux seront conduits avec le comité d'alignement stratégique, installé sur la précédente période, qui associe représentants de l'État, du régime minier et de la CNAM.

La démarche sera progressive, selon quatre phases : préparation, conception, préfiguration puis mise en œuvre.

En 2025, les travaux se sont poursuivis via l'organisation de plusieurs comités d'alignement stratégique, notamment sur les domaines de l'offre de santé, des RH, des finances et des systèmes d'information. Des visites conjointes UGECAM/Filiéris se sont tenues en régions qui ont permis de mieux se connaître, de constater des similitudes fortes et de nouer de nouveaux liens.

Des principes maintenus pour le régime minier

La CANSSM est garante de l'intégrité de la protection sociale des anciens mineurs et de leurs familles. La nouvelle COG réaffirme le principe de maintien des droits des anciens mineurs jusqu'au dernier affilié du régime.

Cette démarche se poursuivra dans les années à venir autour d'un projet de santé actualisé, ouvert aux évolutions (hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile, soins palliatifs...), centré sur les patients, les résidents et les usagers, tout en veillant à l'équilibre financier et à l'amélioration du fonctionnement du groupe.

Une offre de santé Filiéris modernisée

Recomposition de l'offre, modernisation des structures, actions de prévention, accompagnement des personnes âgées en établissement comme à domicile : Filiéris a su faire évoluer son offre pour mieux répondre aux besoins des populations.

Des thématiques transversales majeures

Dans la continuité de la précédente convention, quatre domaines transversaux bénéficieront d'une attention particulière : cybersécurité, RSE, transition numérique et intelligence artificielle.

LES AXES STRATÉGIQUES 2025-2027

1. Pérenniser l'offre de santé Filiéris.
2. Conduire le rapprochement avec la CNAM.
3. Adapter l'offre aux besoins des territoires.
4. Améliorer durablement les résultats.
5. Accélérer la transition numérique et renforcer la cybersécurité.
6. Déployer une politique RSE ambitieuse (écologie, achats responsables, qualité de vie au travail).



Séance de rééducation à l'établissement Filieris de Folcheran (07)

01

L'activité de l'offre de santé

Établissements de santé, centres de santé, Ehpad, services à domicile : en développant et en diversifiant leurs activités, les structures Filieris répondent aux besoins des populations. Par leur présence, l'engagement des équipes, leurs expertises, elles s'inscrivent dans les enjeux de santé nationaux et locaux pour faciliter l'accès aux soins.

En 2025, malgré les tensions sur les effectifs de santé, Filieris s'est mobilisé pour maintenir une offre de santé de proximité, ancrée dans les territoires.

Nos activités en chiffres clés

(au 01/01/2026)



Santé ambulatoire
(médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, soins dentaires, kinésithérapie)

121

CENTRES DE SANTÉ,
dont :

105

**CENTRES DE SANTÉ
POLYVALENTS**
principaux

9

ANTENNES
de centres de santé
polyvalents

7

**CENTRES DE SANTÉ
DENTAIRE**
(intégrant 12 des 27 fauteuils
dentaires)



Aide et soins à domicile

17

**SERVICES DE SOINS
INFIRMIERS**
(1 729 places), dont :

4

**AVEC DES ÉQUIPES
SPÉCIALISÉES ALZHEIMER**

2

**SERVICES AUTONOMIE
À DOMICILE**
(aide/aide et soins)



**Ehpad et résidences
autonomie**

6

EHPAD

4

RÉSIDENCES AUTONOMIE

1

**RÉSIDENCE D'HÉBERGEMENT
TEMPORAIRE**



**Soins médicaux
et de réadaptation**

11

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
(soins médicaux et de
réadaptation), intégrant :

3

**UNITÉS DE SOINS
DE LONGUE DURÉE (USLD)**

1

**SERVICE D'HOSPITALISATION
À DOMICILE (HAD)**

1

SERVICE DE MÉDECINE (UGA)

1

HÔPITAL DE PROXIMITÉ



Services

1

**SERVICE DE VENTE
ET DE LOCATION**
de matériel médical

1

MAGASIN D'OPTIQUE

13

PHARMACIES



**Prévention
et santé publique**

1

CENTRE DE VACCINATION

1

**CENTRE D'EXAMENS
DE SANTÉ**

1

CENTRE GRATUIT
d'information, de dépistage
et de diagnostic (CeGIDD)

1

MAISON DES AIDANTS

Plus de 180 implantations en France



Les centres de santé

Une activité marquée par une ouverture toujours plus importante

Les centres de santé Filiéris enregistrent une activité en diminution sur l'année 2025, en lien avec les tensions observées sur l'effectif des professionnels de santé.

La patientèle totale en médecine générale est ainsi en baisse de 6,8 %, du fait d'une diminution forte de la patientèle minière (- 12,7 %).

La pénurie de personnel soignant et médical a également un impact sur les capacités de prise en charge des centres de santé. Ces tendances s'observent aussi sur les soins dentaires et les soins infirmiers.

En matière d'offre de médecine spécialisée, plusieurs spécialités enregistrent une belle augmentation de leurs recettes : la maïeutique (+ 65,9 %), la pédiatrie (+ 33,7 %), la chirurgie orthopédique (+ 27,9 %) et la psychiatrie (+ 26,4 %). L'activité des professionnels non-prescripteurs d'actes augmente de 5,2 %.

Un nouvel accord national des centres de santé

Signé le 28 août 2025, le nouvel accord national des centres de santé est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2025. Cet accord est signé par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) et les organismes gestionnaires de centres de santé représentatifs, dont la CANSSM pour ses centres de santé Filiéris. Tous les centres Filiéris y sont adhérents.

Issu de négociations engagées au printemps après sa dénonciation, l'accord encourage le développement des centres de santé, renforce l'exercice coordonné et valorise les missions de santé publique. Des évolutions complémentaires sont attendues en 2026, incluant de nouveaux dispositifs de financement et d'incitation à l'amélioration de l'offre de soins, notamment pour les centres de santé intégrés dans le réseau France Santé.

Les revalorisations de la convention médicale et de la convention dentaire

Plusieurs revalorisations sont intervenues en 2025 en matière de soins dentaires, en application de la convention nationale dentaire signée en 2023. Les mesures portent sur les soins conservateurs et la prévention, avec pour enjeu le renforcement de la santé bucco-dentaire des patients.

2025 a vu également la mise en œuvre de dispositions de la convention médicale, signée le 4 juin 2024 entre l'assurance maladie et les médecins libéraux, portant sur la revalorisation de certains actes de médecine générale (examens obligatoires de l'enfant par exemple) et spécialisée (consultation, visite, pédiatrie).



FOCUS SUR

Plusieurs centres de santé Filiéris dans le réseau France santé

L'objectif du réseau France Santé, voulu par le gouvernement, est de répondre aux difficultés d'accès aux soins, avec une offre de proximité plus accessible et lisible.

Le label s'applique aux lieux ou structures de soins déjà existants ou à créer, dont les centres de santé. Des financements sont prévus pour les structures labellisées. Dès le mois de décembre, Filiéris s'est inscrit dans la démarche de labellisation. À fin 2025, une quinzaine de centres de santé avait obtenu le label et plusieurs démarches d'obtention étaient lancées.

84,6 %

TAUX D'OUVERTURE
en médecine générale

184 101

PATIENTS
en médecine générale

+ 65,9 %

RECETTES POUR LA MAÏEUTIQUE
(sages-femmes)

+ 5,2 %

D'ACTES PARAMÉDICAUX
(orthophonistes, orthoptistes, rééducation fonctionnelle)



Consultation dentaire au centre de santé de Moyeuve-Grande (57)

Les établissements de santé et médico-sociaux



FOCUS SUR

Le développement de l'hospitalisation de jour

La réforme de l'activité des soins médicaux et de réadaptation impose aux établissements la prise en charge en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour.

En 2025, Filieris a complété son offre avec l'ouverture de cinq places à l'établissement de santé La Pomarède (30) et de dix places à l'établissement La Roseraie (62).

Désormais, cinq établissements Filieris disposent d'un service d'hospitalisation de jour, soit 109 places. Pour les établissements n'en disposant pas, des conventions avec des services extérieurs sont en cours de signature.

Une hausse des capacités des établissements

À fin 2025, les établissements de santé et médico-sociaux de Filieris comptent **1 679 lits et places**, en augmentation de 15 places d'hospitalisation de jour (voir notre encadré).

L'année a été marquée par une hausse de 6,8 % du nombre de journées réalisées pour les établissements de santé (257 381 journées réalisées) et une légère baisse pour les établissements médico-sociaux (- 0,8 %).

Les taux d'occupation ont également confirmé la hausse amorcée en 2024 et ce, pour toutes les activités du secteur sanitaire, en particulier pour l'hospitalisation à domicile.

Pour le secteur médico-social, les taux d'occupation restent stables dans les Ehpad et les résidences autonomie. La résidence d'hébergement temporaire de La Pierre Percée (38) enregistre une hausse à l'issue d'une importante phase de travaux de modernisation.

L'application de la réforme du financement de l'activité de soins médicaux et de réadaptation

Les premiers effets de la réforme du financement des SMR ont été observés en 2025. Le nouveau modèle, entré en vigueur au 1^{er} juillet 2023, prévoit un financement qui repose pour partie sur les recettes directement liées à l'activité et sur une part forfaitaire, en lien avec les populations gérées.

La mise en œuvre s'effectue de manière progressive, via l'application d'une dotation de transition pour compenser les effets de la réforme. Cette compensation, de 100 % en 2024, a été réduite à 75 % en 2025.

1 679

LITS ET PLACES,
dont :

683

EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

(Ehpad, résidences autonomie/ hébergement temporaire)

996

EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
(soins médicaux et de réadaptation, unités de soins de longue durée, polyclinique)



Séance de kinésithérapie à l'établissement de santé La Pomarède (30)



Une meilleure coordination au domicile avec les services autonomie à domicile (ici dans les Hauts-de-France)

429 261

JOURNÉES D'INTERVENTION
pour les SSIAD

8 109

PERSONNES
PRISES EN CHARGE
par les services autonomie
à domicile (aide et/ou soins)

Les services à domicile

Une hausse des capacités pour les SSIAD

Les capacités des SSIAD ont augmenté en 2025 avec l'ouverture de 45 places supplémentaires au sein de plusieurs SSIAD : 20 places sur le SSIAD du Pas-de-Calais, 4 places sur le SSIAD de Briey (54), 6 places sur le SSIAD de La Machine (58) et 15 places sur le SSIAD de La Motte-d'Aveillans (38).

Le nombre de journées diminue pour les SSIAD. L'activité des services d'aide et d'accompagnement à domicile est également en léger recul, du fait des difficultés de recrutement d'aides à domicile.

La réforme des services autonomie à domicile

La réforme des services autonomie à domicile de juin 2023 conduit à une adaptation importante des structures.

Les services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) sont amenés à former une catégorie unique, les services autonomie à domicile (SAD), composés de deux catégories :

- » les services dispensant de l'aide et du soin > **SAD Aide et soins** ;
- » les services dispensant uniquement de l'aide > **SAD Aide**.

L'objectif : faciliter la coordination et la création de passerelles entre les structures d'aide et de soins à domicile pour une meilleure prise en charge.

Le SPASAD Filiaris, pour le département du Pas-de-Calais, et le SAAD de l'Est ont été autorisés comme services autonomie à domicile :

- » SPASAD : Service autonomie à domicile Aide et soins ;
- » SAAD de l'Est : Service autonomie à domicile Aide.

Les SSIAD disposaient d'un délai pour s'adjoindre une activité d'aide, fusionner ou se regrouper avec des services d'aide. Les dossiers de demande de création de services Aide et soins devaient être déposés avant le 31 décembre 2025 auprès des ARS et des conseils départementaux. L'ensemble des SSIAD Filiaris ont déposé leur demande en temps et en heure, en lien avec les services d'aide à domicile Filiaris pour les régions qui en disposaient (Hauts-de-France et Est), ou, dans le Sud, en partenariat avec des services gérés par des associations.

SAD Aide et soins Filiaris

- » SSIAD du Nord
- » SSIAD du Pas-de-Calais
- » SSIAD de Briey Homecourt (54)
- » SSIAD d'Audun-le-Roman (54)
- » SSIAD de Longwy (54)
- » SSIAD de Spincourt (55)
- » SSIAD de Fontoy (57)

SAD Aide et soins en partenariat

- » SSIAD du Nord
- » SSIAD du Pas-de-Calais
- » SSIAD de Saint-Florent-sur-Auzonnet (30)
- » SSIAD d'Alès (30)
- » SSIAD de La Grand-Combe (30)
- » SSIAD de Carmaux (81)
- » SSIAD de La Motte-d'Aveillans (38)

SAD Aide et soins avec demande de création d'une activité d'aide

- » SSIAD de Graissessac (34)
- » SSIAD de Decazeville (12)
- » SSIAD de Montceau-les-Mines (71)
- » SSIAD de La Machine (58)



Proposer le meilleur niveau de qualité des soins

✓ Filieris est engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche qualité avec, pour certaines structures, un objectif de certification par les autorités compétentes.

L'année 2025 a vu la certification de 28 centres de santé dans les Hauts-de-France, poursuivant ainsi l'extension de la démarche. Dans l'Est, le premier audit de certification est planifié pour 2026.

Du côté des établissements médico-sociaux (Ehpad, résidences autonomie), huit d'entre eux ont reçu leur évaluation de la HAS : six ont été certifiés A. Les services médico-sociaux passeront, quant à eux, leurs évaluations à partir de la fin d'année 2026.

de l'année 2025. La visite des experts-visiteurs a eu lieu en février 2026 et les structures sont dans l'attente des retours de la HAS.

Un système commun de management de la qualité

Pour piloter la démarche qualité et harmoniser les pratiques, un système d'information commun de management de la qualité et de gestion des risques est en cours de déploiement sur l'ensemble des domaines de l'offre de santé Filieris : ambulatoire, sanitaire et médico-social.

Sur l'année 2025, le logiciel a été testé dans plusieurs centres de santé des Hauts-de-France et au sein des services autonomie à domicile. Les établissements de santé et médico-sociaux, à l'exception de deux structures, sont désormais équipés de cet outil unique.

Qualité des soins certifiée pour les établissements Filieris

Les établissements de santé Filieris sont tous engagés dans la démarche de certification qualité par la HAS. Cette démarche repose sur une évaluation indépendante du niveau de qualité et de sécurité des soins de l'établissement.

Huit d'entre eux l'ont obtenue en 2024 (les six établissements de santé des Hauts-de-France, l'établissement de Folcheran, en Ardèche et la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux).

Dans l'Est, une certification commune pour l'établissement de santé de Moselle-Est (Freyming-Merlebach et Creutzwald) et celui de Charleville-sous-Bois a mobilisé les équipes tout au long



FOCUS SUR

L'établissement de santé de La Pomarède (30)

L'établissement de santé de La Pomarède (30) a été certifié Haute qualité des soins par la HAS en septembre 2025.

Il a obtenu d'excellents résultats sur les trois chapitres du référentiel :

98 % pour le volet patient,
99 % pour celui des équipes de soins et enfin
98 % sur le volet établissement.

La prévention pour la santé de tous

✓ La promotion de la santé et la prévention font partie intégrante de la pratique des médecins Filieris. Implanté dans des territoires où l'accès aux soins peut parfois s'avérer difficile, Filieris intervient en proximité, avec les partenaires locaux. L'ambition reste inchangée : donner à chacun les clés pour prendre soin de sa santé, à chaque étape de sa vie.

Informier, dépister, accompagner

Filieris a renouvelé en 2025 son engagement pour la sensibilisation et le dépistage, avec des actions ciblées sur tous ses territoires. En lien avec les campagnes nationales (Mars Bleu, Octobre Rose, Semaine du rein, Mois sans tabac), ses centres de santé ont organisé des journées dédiées, proposant dépistages gratuits, consultations et ateliers de prévention, souvent en partenariat avec des associations.

2,8 M€

CONSACRÉS À LA PRÉVENTION
ET À LA PROMOTION DE LA SANTÉ
en 2025

Inciter chacun à être acteur de sa santé

Filieris agit pour que chacun devienne acteur de sa santé, en éduquant sur les facteurs de risque (maladies cardiovasculaires, chroniques, obésité, BPCO) et en accompagnant les patients au quotidien.

En 2025, des bilans gratuits (glycémie, tension, cholestérol) ont été proposés dans ses centres. Dans l'Est, Filieris a poursuivi son engagement dans le programme « Je t'aime mon cœur ». Dans le Sud, le programme « Je bouge, je grandis », reconduit pour la 5^e année, a accompagné les jeunes en surpoids via une approche ludique alliant sport et bien-être.

Filieris reste par ailleurs partenaire de la CNAM sur les programmes PRADO (service de retour à domicile des patients hospitalisés) et SOPHIA (service d'accompagnement des maladies chroniques, asthme et diabète).

Enfin, dans le cadre du suivi post-professionnel proposé aux anciens mineurs, la relance du programme, conduit en partenariat avec l'Assurance maladie des Mines, la Caisse des dépôts et consignations et l'Ahnac, a été étudiée en 2025 et devrait être étendue sur 2026.

PRADO
510
AFFILIÉS MINIER
ADHÉRENTS
en 2025

SOPHIA
1713
AFFILIÉS MINIER
ADHÉRENTS

Seniors et aidants : bien vieillir ensemble

Filieris accorde une attention particulière aux seniors et à leurs aidants, avec des prises en charge adaptées : équipes spécialisées Alzheimer à domicile, unités dédiées en Ehpad, accueils de jour. Elle gère aussi, la maison des aidants L'Instant Répit à Alès (30), et soutient avec l'ANGDM, La Parenthèse à Freyming-Merlebach (57).

En 2025, lors de la journée nationale des aidants, Filieris a organisé des ateliers bien-être en Moselle, des rencontres partagées à Alès, et des réflexions dans le Nord sur l'accompagnement des aidants salariés. Ses équipes participent aussi chaque année à des événements locaux comme la Semaine bleue ou les forums « Bien vieillir ».

AIDANTS
ACCOMPAGNÉS

620

par L'Instant Répit

197

par La Parenthèse



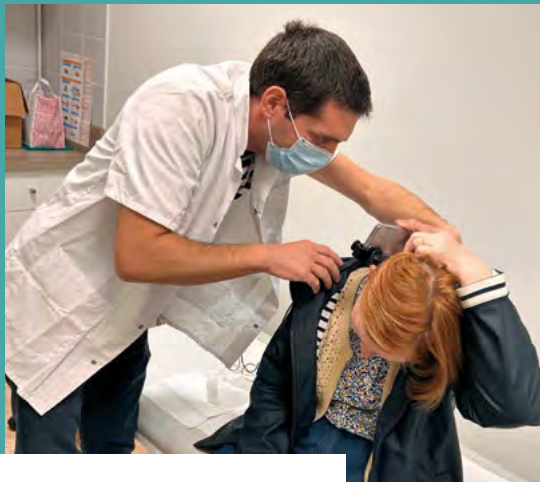
L'Instant Répit, à Alès, accompagne les aidants

Prendre soin de sa santé à chaque étape de la vie



Le pôle prévention P4S de Filiaris au Forum Santé Jeunes d'Alès

L'équipe du pôle prévention de la direction régionale du Sud a accueilli les jeunes autour de plusieurs thématiques : vaccination, lutte contre les addictions et le tabac, promotion des bilans de santé, vie affective et sexuelle, au sein du centre d'examen de santé d'Alès.



Journée du dépistage du mélanome dans l'Est

Journée dédiée à la lutte contre les cancers de la peau au centre de santé Filiaris à Montceau-les-Mines. 33 personnes ont pu bénéficier d'un dépistage, huit ont été orientées vers le service infirmier pour une télé-expertise en dermatologie.



Dépistage du diabète au centre de santé de Jarny (54)

21 personnes ont bénéficié d'un dépistage simple et rapide de leur glycémie, permettant d'identifier d'éventuels risques ou un diabète non diagnostiqué.



Une série de podcasts dédiée à la santé sexuelle

« Le quart d'heure de santé sexuelle » est une série de podcasts dédiée à l'information, à la prévention et à la promotion de la santé sexuelle, produite par Filiaris. Chaque épisode aborde un thème spécifique à travers le regard croisé de professionnels, de témoignages et de ressources utiles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Santé des Femmes », financé par l'ARS Hauts-de-France, la préfecture des Hauts-de-France et le dispositif Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais.



Rencontre des dames de cœur dans le nord

Fileris aux « Rencontres des dames de cœur », événement multi-partenaires, à Douai, pour la prévention des maladies cardiovasculaires chez la femme.



Les équipes Fileris aveyronnaises au forum « Bien vieillir », à Decazeville

Organisé par le département de l'Aveyron, cet événement était dédié à la prévention et à la promotion du bien-être des seniors.



Fileris poursuit la vaccination HPV dans les collèges du Gard

Missionné par l'ARS Occitanie, le centre de vaccination départemental du Gard – porté par le pôle prévention de Fileris – a organisé, coordonné et co-animé la 3^e campagne consécutive de vaccination contre les infections à papillomavirus humain (HPV). 576 collégiens, filles et garçons de plus de 11 ans, ont été vaccinés au sein des 39 collèges gardois volontaires.

FOCUS SUR



Programme ICOPE

Fileris a piloté, via son Pôle prévention (P4S), la phase expérimentale du programme de prévention ICOPE sur les territoires du Carmausin-Ségala et d'Alès Agglomération. Ce dispositif, destiné à retarder la dépendance des plus de 65 ans, s'appuie sur un repérage précoce et une prise en charge des personnes de plus de 65 ans.

En 2025, phase de transition vers sa généralisation, Fileris a structuré le programme en lien avec le Gérontopôle de Toulouse et les institutions nationales. Grâce à la coordination entre CPTS, professionnels de santé et collectivités, de nouveaux acteurs ont été formés et des parcours de prévention (activité physique, nutrition, prévention des chutes) ont été organisés.



Un examen de scanner à la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81)

02

Une dynamique d'ouverture et de modernisation

Pour améliorer le quotidien des patients, des résidents et des professionnels de santé, Filieris mène des projets de modernisation ambitieux combinant rénovations des bâtiments, acquisitions d'équipements innovants et nouvelles activités. Des locaux plus fonctionnels, accessibles et respectueux de l'environnement, des soins facilités : ces avancées, à la fois techniques et humaines, reflètent la volonté de concilier performance et bien-être au cœur des parcours de soins.

De nouvelles implantations pour lutter contre la désertification médicale

✓ Filieris adapte et développe son réseau de centres de santé afin de garantir un accès aux soins de proximité dans ses territoires, souvent confrontés à la désertification médicale. Ces projets s'appuient sur des partenariats avec les collectivités, favorisant l'installation de professionnels de santé et répondant aux besoins de la population.

En septembre 2025, Filieris a ouvert sa première implantation en métropole lilloise : situé à Seclin, le centre de santé offre une prise en charge globale grâce à une équipe pluridisciplinaire, bientôt renforcée par un assistant médical.

Dans le Ternois, au sud de Béthune, le centre de Gauchin-Verloingt, intégré à une maison de santé, accueille ses premiers patients depuis novembre 2025. Ce projet, mené avec la communauté de communes et le centre hospitalier local, complète l'offre de soins existante.

À Camblain-Châtelain (62), en janvier 2025, la maison de santé pluriprofessionnelle est devenue un centre de santé Filieris. Intégré au Village santé, il facilite les parcours de soins en regroupant divers professionnels.

D'autres projets sont en cours, comme le centre de Douvrin (62), dont la première pierre a été posée en mars 2025, ou celui d'Ham-en-Artois (62), ouvert dans une zone peu dotée en soins. Enfin, le futur centre d'Aniche (59), en construction, offrira des locaux modernes pour répondre aux besoins des habitants.

Plusieurs transferts ont également été opérés, en partenariat avec les communes, pour les centres de santé d'Aix-Noulette, Méricourt et Oignies, dans le Pas-de-Calais, et de Moyeuvre-Grande, en Moselle.



Filieris agit pour lutter contre les déserts médicaux, comme ici dans les Hauts-de-France



Filiéris œuvre avec les acteurs locaux pour animer les territoires, comme ici à Saint-Martin-de-Valgalgues, près d'Alès (30)

Dynamiser les territoires avec les acteurs locaux

✓ Filiéris développe de nouveaux centres de santé dans des quartiers en renouvellement, s'inscrivant dans les projets des acteurs locaux pour dynamiser leur territoire.

Ainsi, en novembre, Filiéris présentait le chantier de son futur centre situé dans le quartier Bollaert à Lens. Fruit d'une collaboration des acteurs locaux, ce centre rassemblera des activités de médecine générale et spécialisée, des consultations avancées en lien avec le groupement hospitalier de territoire de l'Artois et un espace de prévention ouvert à tous. La livraison du centre est prévue courant 2026.

Dans le Sud, la première pierre du futur centre de santé Filiéris a été posée en mars sur la commune du Chambon-Feugerolles, près de Saint-Étienne. La construction de ce nouveau centre de santé au sein de l'écoquartier des Molières est portée par la commune. L'ouverture est prévue en juin 2026.

À Cagnac-les-Mines (81), la municipalité a également lancé les travaux, en décembre 2025, d'un futur pôle santé qui regroupera d'ici la fin 2026 les équipes du centre de santé et du SSIAD Filiéris et des paramédicaux libéraux.

À Jœuf (54), les travaux ont été engagés en mars 2025 sur le bâtiment d'une résidence seniors d'OHS (office d'hygiène sociale) qui accueillera bientôt sur un site unique plusieurs centres de santé et services autonomie de Filiéris.

Des modernisations d'ampleur

✓ Filieris mène des projets d'envergure pour moderniser ses structures, levier essentiel d'attractivité pour les professionnels de santé, de confort pour les patients et les résidents et de qualité de conditions de travail pour ses équipes. Cette modernisation est aussi une condition indispensable au développement de l'activité.

En 2025, pour les établissements de santé, plusieurs opérations importantes ont été poursuivies – comme la restructuration de l'établissement de **Freyming-Merlebach** (57), engagée en 2023 – ou se sont achevées. Ainsi, ont été inaugurés, après rénovation complète, l'établissement de **La Roseaie** à Bruay-la-Buissière (62) et la résidence d'hébergement temporaire **La Pierre Percée**, en Isère.

La rénovation totale du **centre de réhabilitation respiratoire de Folcheran** (07), actée en juin 2024, a été engagée. En 2025, les avant-projets préalables au lancement des travaux ont été réalisés.

Le projet est axé sur le bien-être des usagers (modernisation des chambres, accessibilité), le développement durable et l'économie d'énergie (chauffage, panneaux solaires, isolation). Des réunions de travail associant équipes de maîtrise d'œuvre et personnel de l'établissement se sont déroulées tout au long de l'année 2025. Logistique, maintenance, restauration, administration, pharmacie, soins : tous les aspects des futurs travaux ont été étudiés.

De nombreux projets ont également concerné les centres de santé, qu'il s'agisse de déménagements ou de travaux de modernisation.

Enfin, la mise en place de la réforme des services autonomie à domicile a conduit au regroupement, dans les Hauts-de-France, des équipes des SSIAD et des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), avec un site principal à **Hénin-Beaumont** et une antenne à **Liévin** (62). En Bourgogne, à **Montceau-les-Mines**, l'équipe du SSIAD a emménagé dans les locaux réaménagés de l'ancienne pharmacie jouxtant le centre de santé des Équipages.



Réunions de travail à l'établissement de Folcheran (07) pour préparer les travaux de modernisation

Établissement de santé de La Roseraie à Bruay-la-Buissière (62) : une transformation complète

L'établissement a été inauguré le 3 juillet 2025 après quatre ans de travaux (rénovation des chambres, mise aux normes handicap et accessibilité, réfection de la cuisine et des bureaux administratifs, isolation de façades). Une étape importante pour l'établissement SMR, qui réaffirme ainsi sa place au cœur du territoire.



Une nouvelle cuisine centrale à l'Ehpad Porebski

Le 10 juin 2025, l'Ehpad Porebski, à Bully-les-Mines (62), a inauguré sa nouvelle cuisine centrale. Cette cuisine produit depuis mars plus de 500 repas par jour pour plusieurs établissements Filiers du Pas-de-Calais. L'objectif, grâce à cette cuisine centrale et à la démarche Humanitude développée au sein de l'Ehpad Porebski, est de renforcer l'accompagnement des résidents, pour qu'ils se sentent le plus possible chez eux. Un travail a par ailleurs été engagé avec l'équipe du service autonomie à domicile pour livrer des repas thérapeutiques à domicile.





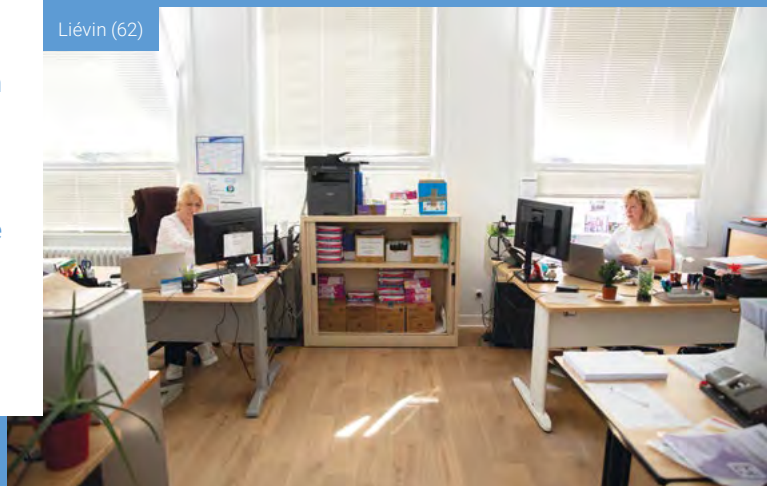
Le centre de santé de Wallers rouvre ses portes après sa modernisation

Après plus d'un an de travaux, le centre de santé accueille ses patients, depuis septembre 2025, dans des locaux entièrement rénovés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

De nouveaux locaux pour les services autonomie à domicile

Deux sites ont été inaugurés en 2025 qui sont la traduction concrète de la mise en œuvre de la réforme des services à domicile. Cette réforme regroupe les services d'aide à domicile (SAAD) et les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour une meilleure coordination et une meilleure prise en charge. Le service autonomie à domicile (SAD) Aide et soins Filieris a ainsi inauguré sa nouvelle antenne de Liévin (62) en mars 2025 puis ses nouveaux locaux en novembre, à Hénin-Beaumont. Ces espaces de travail, plus fonctionnels, ont été conçus pour favoriser les échanges entre professionnels du domicile.

Liévin (62)



Le centre de santé de La Mure (38)

Les structures de l'Isère totalement rénovées

Filieris a inauguré le 9 septembre 2025 le centre de santé de La Mure et la résidence d'hébergement temporaire de La Pierre Percée à La Motte-d'Aveillans, en Isère (38). Les deux structures ont été totalement rénovées pour offrir des conditions d'accueil idéales aux patients et un lieu d'exercice adapté aux professionnels de santé. Le centre de santé de La Motte-d'Aveillans, dans le même département, a également fait l'objet d'une modernisation complète qui s'est achevée en 2025.



La Pierre Percée à La Motte-d'Aveillans (38)



FOCUS SUR



L'établissement de santé Fileris de Moselle-Est, site de Freyming-Merlebach (57), poursuit sa métamorphose

Démolition de bâtiments vétustes, nouvelles circulations adaptées aux personnes à mobilité réduite, ravalement des façades, réhabilitation des intérieurs : les travaux engagés depuis 2023 ont déjà profondément modifié l'établissement. L'objectif de cette restructuration importante est de mieux répondre au développement de ses activités, par des locaux adaptés pour les services de l'hôpital de jour pédiatrique, l'hospitalisation à domicile et la pharmacie à usage intérieur.

Des espaces de vie destinés aux patients et à leurs proches sont prévus dans le projet, de même que l'aménagement de jardins.

En 2025, les travaux intérieurs ont été poursuivis (peintures, sols, plafonds) et les travaux extérieurs finalisés. Les travaux s'achèveront en 2026.





FOCUS SUR

Le simulateur de conduite à Freyming-Merlebach

Il est spécialement conçu pour accompagner les patients accidentés de la vie (amputations, troubles neurologiques...). Grâce à cet outil innovant, les patients, encadrés par des professionnels de santé formés et après un bilan personnalisé, peuvent se réapproprier la conduite automobile dans un environnement sécurisé, découvrir les adaptations possibles pour leur véhicule et être orientés vers des auto-écoles spécialisées pour poursuivre leur parcours vers l'autonomie.

Innovation médicale et technologique

Des nouveaux équipements

Filieris investit régulièrement dans de nouveaux équipements pensés pour améliorer le confort des patients et accompagner au mieux leur parcours de soins.

Ces innovations facilitent l'accès aux soins là où les équipements manquent (c'est par exemple le cas à Carmaux, dans le Tarn, où la polyclinique Sainte-Barbe de Filieris s'est dotée d'un scanner) et améliorent la prise en charge, notamment en médecine physique et de réadaptation.

Ainsi, l'établissement de santé de Moselle-Est qui dispose, sur son site de Freyming-Merlebach, d'un plateau technique pointu, innove régulièrement en acquérant des équipements spécifiques tels que l'IVS 3 et 4 (thérapie miroir) et l'exosquelette.

En 2025, c'est un simulateur de conduite qui a rejoint le plateau technique. L'établissement a également noué un partenariat avec deux marques de prothèses spécifiques, les lames de course, pour encourager la reprise du sport après amputation.

En mai 2025, un événement a ainsi été organisé sur site pour permettre aux patients amputés de tester et de s'informer sur les lames de course. Ces dispositifs médicaux sont conçus spécifiquement pour la pratique sportive, importante dans le parcours de rééducation et de reconstruction après une amputation.

Des espaces ressources pour prévenir la perte d'autonomie

Le 2 octobre 2025, le service autonomie à domicile Aide et soins Filieris du Nord a ouvert les portes de Filid'Home, espace ressource territorial en aides techniques et domotiques, à Hénin-Beaumont et à Bully-les-Mines (62). Issus des maisons Filieris créées en 2022, les espaces Filid'Home proposent au public de découvrir en conditions réelles les aides techniques et domotiques qui facilitent l'autonomie et le quotidien au domicile : plans de travail automatisés pour la cuisine, lavabo motorisé dans la salle de bains...

Animés par les équipes du service autonomie, des ateliers de prévention sont proposés aux seniors, aidants et professionnels sur des thèmes tels que la lumino-relaxo thérapie, la prévention des chutes, le repérage de la dénutrition.

Le public peut également y recevoir de l'information sur les aides financières permettant d'acquiescer des aides techniques ou de bénéficier d'une amélioration de l'habitat, avec l'accompagnement de professionnels qualifiés.

Filid'Home est également un lieu de formation et d'information sur les métiers du domicile, ouvert aux partenaires du territoire. Filid'Home bénéficie d'un financement de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Département.

Des centres de santé modernes et connectés

Le Chambon-Feugerolles (42)

Le futur centre de santé du Chambon-Feugerolles, près de Saint-Étienne, situé au cœur d'un nouvel écoquartier, accueillera en 2026 les équipes du centre de santé de La Tarentaize.



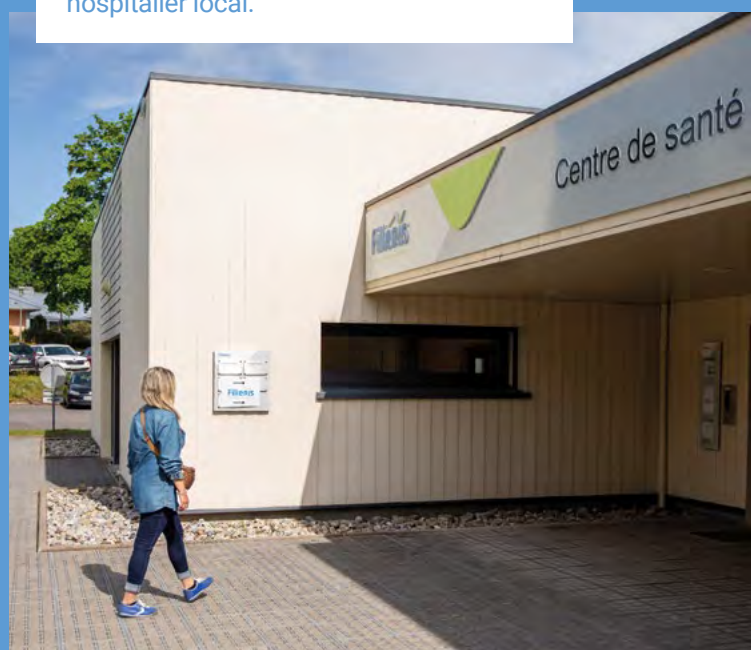
Gauchin-Verloingt (62)

À Gauchin-Verloingt, le nouveau centre de santé est intégré à la maison de santé et exerce en lien étroit avec le centre hospitalier local.



Le centre de santé d'Ham-en-Artois (62)

L'ouverture d'un centre de santé pour maintenir l'offre de soins dans un territoire peu doté.





Oignies (62)



Aix-Noulette (62)

Oignies et Aix-Noulette (62)

Les opérations de transfert réalisées pour les centres de santé d'Oignies et d'Aix-Noulette (62) : un parcours de soins élargi grâce à des services de téléconsultation et de télé-expertise, en lien avec le GHT Artois.

Méricourt (62)

Un transfert dans des locaux plus grands, permettant d'offrir de nouveaux services comme des consultations d'analyse approfondie des troubles du sommeil.



Moyeuve-Grande (57)

De nouveaux locaux plus adaptés, modernes et conviviaux, à seulement 600 mètres de l'ancienne implantation.

Seclin (59)

Ce centre de santé est la première implantation de Filiéris en métropole lilloise.





Échanges lors du congrès santé Filieris à Metz

Une participation active à l'égalité d'accès aux soins

Un engagement collectif

Pour apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins des populations en cohérence avec les spécificités de chaque territoire, Filieris travaille en coopération étroite avec les acteurs locaux.

Le groupe est signataire de plusieurs contrats locaux de santé, dans les Hauts-de-France et dans le Tarn. En juin 2025, Filieris faisait partie des membres signataires du Contrat local de santé du Warndt, qui renforce la coopération des acteurs du territoire mosellan pour mettre en œuvre des actions concrètes au service de la population.

Filieris est également membre actif des CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) sur l'ensemble de ses territoires d'implantation et partie prenante aux instances de démocratie en santé : groupes de travail des ARS, conseils régionaux de santé, dispositifs d'appui à la coordination (DAC), etc.

Renforcer le lien ville-hôpital

La coopération entre acteurs de santé permet en outre de développer des parcours de soins en tirant parti des complémentarités de chacun, pour une meilleure prise en charge des patients.

Depuis déjà plusieurs années, Filieris a développé de nombreux partenariats avec les centres hospitaliers (GHT de l'Artois, CH d'Ardèche Méridionale, CH Alès Cévennes (CHAC), CH d'Albi, CHR de Metz, etc.).

Ces partenariats conduisent, par exemple, à la mise en place de consultations avancées de médecins spécialistes au sein des centres de santé Filieris. Ces consultations évitent aux patients des déplacements sur des sites parfois éloignés de chez eux et par là même, le renoncement aux soins.

En 2025, plusieurs établissements ont également signé des conventions avec les CH

des territoires où ils sont implantés pour faciliter le parcours de sortie d'hospitalisation, comme l'établissement des Jardins du Temple, à Fresnes-sur-Escaut (59) avec le service d'hospitalisation à domicile du Hainaut (Ahnac) ou encore l'établissement du Bois de la Loge à Escaudain (59) avec le CH de Denain.

Créer du lien pour faire avancer la santé

En cohérence avec sa volonté de renforcer sa coopération avec ses parties prenantes, Filieris veille à faciliter les échanges entre professionnels de santé. L'objectif : partager des pratiques mais aussi réfléchir aux enjeux de la santé selon une approche transversale et inter-acteurs.

Cette approche était notamment le thème retenu pour la deuxième édition du congrès Filieris, organisée le 4 octobre à Metz par la direction régionale. L'événement a réuni plus de 200 participants de tous horizons : médecins, orthophonistes, psychologues, enseignants, kinés...

Filieris encourage également les échanges au sein de sa communauté soignante avec, par exemple, en 2025, les journées régionales des infirmières dans les Hauts-de-France, ou les communautés de pratiques dans le Sud.

Dans l'Est, depuis 2025, Filieris propose un cycle de webinaires, Actu Santé Filieris. Ce nouveau rendez-vous d'information, gratuit, invite un spécialiste à partager son expertise sur une thématique de santé publique : défis en matière de vaccination, avenir du Nutri-Score ou encore nouvelles méthodes pour l'arrêt du tabac. Ces webinaires, qui s'adressent aussi bien aux professionnels de santé qu'à toute personne souhaitant s'informer sur ces pathologies, rencontrent un franc succès avec environ 150 participants à chaque édition.



Soignants de l'équipe de l'établissement de santé du Bois de la Loge à Escaudain (59)

03

Les femmes et les hommes au cœur de la transformation

Chez Fileris, plus de 4 700 collaborateurs s'engagent chaque jour au service des patients. Dans un contexte de tension en matière de recrutement, l'entreprise renforce son action pour attirer, former et fidéliser celles et ceux qui font vivre sa mission. Parce que la performance collective passe par l'épanouissement individuel, la politique RH vise à concilier sens au travail, équilibre de vie et inclusion – des valeurs essentielles pour façonner ensemble l'avenir de la santé.

Filieris, un employeur attractif pour les médecins et futurs médecins

✓ Filieris poursuit depuis plusieurs années une action ambitieuse en matière de politique de recrutement. Il s'agit notamment d'attirer des professionnels de santé motivés et compétents, soucieux d'offrir des soins de qualité et d'accompagner les patients.

24

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
ET SPÉCIALISTES
recrutés en 2025

En 2025, pour mesurer le chemin parcouru, Filieris a lancé une étude auprès de médecins et d'étudiants en médecine : Filieris arrive en 3^e position lorsque l'on demande aux sondés de citer des groupes employant des médecins salariés. Filieris est même en 2^e position chez les étudiants en médecine.

Les actions conduites sur le terrain (forums, interventions dans les facultés, participation aux congrès, accueil de stages en centres de santé) mais aussi la communication de marque employeur (réseaux sociaux, campagnes, offres d'emploi...) portent leurs fruits.

Surtout, l'étude confirme ce constat : Filieris répond aux principales attentes des médecins et futurs médecins qui apprécient son modèle : salariat, réduction des tâches administratives, exercice regagné.



FOCUS SUR

Le programme « Médecin de Demain »

Intervenir bien en amont du recrutement, dès le lycée, c'est l'idée ambitieuse du programme « Médecin de Demain », lancé en 2025 par la direction régionale de Filieris du nord. Parce qu'un jeune qui grandit sur le territoire, qui y est accompagné et valorisé dans son parcours, aura davantage de raisons d'y revenir exercer.

Le programme repose sur un partenariat entre de nombreux acteurs régionaux des Hauts-de-France (Filieris, le groupe Ahnac, le Centre Hospitalier de Lens et les hôpitaux publics de l'Artois, la fondation territoriale des Lumières, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin et la ville de Lens).

Depuis son lancement en 2025, « Médecin de Demain » a déjà permis de rencontrer près de 180 lycéens sur différents territoires de l'ancien bassin minier des Hauts-de-France.

« Médecin de Demain » intègre également un volet de soutien financier à travers les Bourses de l'Espoir, en partenariat avec la Fondation de Lille et la Fondation territoriale des Lumières. En 2025, deux lauréates ont été accompagnées.





Consultation d'un médecin Filiéris au centre de santé de Wallers (59)

Valoriser, accompagner et protéger les équipes

Un accord modernisé pour les médecins des centres de santé

Filiéris a conclu un nouvel accord qui modernise les conditions de rémunération des médecins des centres de santé. Cet accord ambitieux, signé par les partenaires sociaux le 29 octobre 2025, répond aux attentes des médecins tout en encourageant l'activité pour répondre aux besoins croissants de la population. Il s'inscrit dans les enjeux portés par la convention médicale nationale 2024-2029 conclue entre les syndicats de médecins et la CNAM en 2024.

Il introduit une rémunération plus claire, une valorisation de l'activité du professionnel et de son centre de santé ainsi qu'une évolution de carrière plus rapide. Par cet accord, assorti d'un effort financier important, Filiéris entend renforcer son attractivité en tant qu'employeur et faciliter le recrutement de médecins.

La mise en œuvre de la nouvelle classification de l'UCANSS

L'année 2025 a été marquée par l'application du protocole d'accord relatif à la classification, au système de rémunération et au déroulement de carrière, signé par l'UCANSS le 22 novembre 2024 et agréé le 20 mars 2025 par le ministère.

Ce protocole d'accord concerne l'ensemble des organismes de Sécurité sociale, dont la CANSSM. Il vise à mieux reconnaître les compétences, les responsabilités et les évolutions de chaque poste et à favoriser l'évolution professionnelle (mobilité, développement des compétences).

Un travail préparatoire conséquent a été réalisé en amont avec les managers et les équipes RH pour transposer l'accord aux emplois de la CANSSM.

Une meilleure couverture pour les salariés

Depuis le 1^{er} juillet 2025, les salariés de Filiéris bénéficient d'une nouvelle complémentaire santé et d'un contrat de prévoyance (invalidité, décès, incapacité).

Cette mise en place fait suite à la signature de deux accords signés avec les partenaires sociaux en 2024, visant à offrir une meilleure couverture des salariés, équitable quelle que soit la fonction.

Développer les compétences des salariés au bénéfice de tous

✓ Dans un monde du travail en constante évolution, Filieris s'adapte pour répondre aux attentes des collaborateurs et développer son attractivité. Les projets RH sont conduits dans le but de veiller à la bonne adéquation des compétences au regard des besoins de l'entreprise, tout en veillant au bien-être des collaborateurs.

En 2025, Filieris a renouvelé cet engagement par la signature d'un nouvel accord sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), incluant les enjeux de mixité des métiers.

Outre l'amélioration du dispositif de GEPP en matière d'outils de suivi et d'indicateurs, l'accord comprend des mesures pour accompagner les managers et les collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle, du recrutement à la fin de carrière, sans oublier la formation et la mobilité professionnelle.

Parallèlement, le plan de développement des compétences a été renforcé dans les domaines de la prévention et de la sécurité, en lien étroit avec les équipes internes.

LES FORMATIONS MÉTIERS AU SEIN DE FILIERIS (au 31 décembre 2025)

9 303
JOURS RÉALISÉS

63 752
HEURES RÉALISÉES

1 729
COLLABORATEURS FORMÉS

FOCUS SUR



Fil'innov : encourager l'intrapreneuriat

Pour Filieris, chaque collaborateur dispose d'une expertise et peut être créatif. Pour encourager l'innovation et permettre à chacun de contribuer à l'amélioration continue de l'entreprise, un dispositif d'appel à projets a été initié en 2025 : Fil'innov.

L'objectif : offrir à chacun un espace dédié pour proposer des projets novateurs dans tous les domaines, que ce soit l'efficacité opérationnelle, l'environnement de travail ou tout autre aspect de l'activité (outils, processus, etc.).

Le premier appel à projets a été lancé au dernier trimestre 2025. Six projets ont été présentés par les salariés.

Mission handicap : avec l'Agefiph, renforcer l'inclusion

✓ Le 25 juin 2025, Filieris a signé une convention avec l'Agefiph, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Avec cette signature, Filieris entend renforcer l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, par un environnement de travail bienveillant, propice au recrutement, au développement et au maintien dans l'emploi de chacun.

Après la création de la mission handicap et le déploiement d'un réseau de référents dans

les régions, cette signature constitue une nouvelle étape pour professionnaliser la prise en charge de l'intégralité du parcours des salariés concernés.

La convention prévoit des actions très concrètes, assorties d'indicateurs, dont, par exemple, la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs pour lutter contre les idées reçues.

En 2025

330
SALARIÉS FILIERIS
EN SITUATION DE HANDICAP

2,43 %
DE PERSONNES PORTEUSES
DE HANDICAP RECRUTÉES

Carte d'identité

Chiffres clés

| Répartition des collaborateurs de Filiéris (hors CDD) | Offre de soins ambulatoires | Établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires | Services support | Personnel mis à disposition et autres gestions | Total catégories professionnelles |
|---|-----------------------------|--|------------------|--|-----------------------------------|
| Médical | 303 | 54 | 1 | 11 | 368 |
| Paramédical | 256 | 1 202 | 4 | 32 | 1 487 |
| Aide à la personne | | 876 | | | 876 |
| Administratif et technique | 295 | 524 | 449 | 37 | 1 294 |
| TOTAL CATÉGORIES PROFESSIONNELLES | 854 | 2 656 | 454 | 80 | 4 025 |

L'évolution des effectifs

La diminution des effectifs des fonctions support s'est poursuivie en 2025 conformément aux objectifs de la COG.

EFFECTIFS EN CDI
au 31/12/2025

4 025
COLLABORATEURS

Les métiers de Filiéris

N.B. : effectifs CDI et CDD :
4 762 collaborateurs.

430



PROFESSIONNELS MÉDICAUX,

dont :

- 214 médecins généralistes
- 127 médecins spécialistes
- 24 chirurgiens-dentistes
- 60 pharmaciens
- 5 sages-femmes/maïeuticiens

1 815



**PROFESSIONNELS
PARAMÉDICAUX**

(infirmiers, opticiens,
kinésithérapeutes,
aides-soignants, etc.)



1 033

**AIDES
À LA PERSONNE**

1 484



**PROFESSIONNELS
EN SOUTIEN**

(accueil, logistique, achats,
patrimoine, ressources humaines,
comptabilité, management,
informatique, communication, etc.)



Une session de formation pour les intervenants à domicile dans l'espace aménagé Filid'Home



Échanges au service autonomie à domicile de Liévin (62)

04

Pilotage, performance et RSE

Filieris agit concrètement pour allier performance et responsabilité. Ses engagements sont aujourd'hui inscrits dans le quotidien des équipes et irriguent tous les domaines de l'entreprise. Que ce soit en matière d'environnement, de social ou d'économie responsable, les résultats sont là, mesurables et concrets.

Une démarche RSE globale et intégrée

✓ Les enjeux sociétaux sont aujourd'hui naturellement intégrés dans toutes les activités de l'entreprise : politique RH, stratégie achats, immobilier, déplacements... Au quotidien, les équipes Filieris font vivre la démarche RSE au travers de réalisations concrètes.

En 2025, les efforts conduits pour réduire l'empreinte écologique de l'entreprise ont été poursuivis. En cinq ans, Filieris a réduit ses consommations énergétiques (électricité, chauffage) de 13 %, résultat supérieur à l'objectif fixé par le Plan national de sobriété énergétique.

Cette performance a été obtenue par la diffusion de pratiques plus sobres (sensibilisation aux consommations d'eau, de papier, développement des mobilités douces, Plan national de prévention et de gestion des déchets), des améliorations techniques telles que l'installation de modes de chauffage plus durables, ainsi que par l'optimisation progressive de l'efficacité énergétique de nos bâtiments (isolation, éclairage...).

La dimension sociale, quant à elle, est marquée par la promotion de la diversité, l'égalité des chances et l'amélioration continue des conditions de travail. Politique de recrutement, inclusion, handicap, égalité femmes-hommes, formation : les accords d'entreprise viennent soutenir l'ambition de Filieris de conjuguer bien-être au travail, attractivité et développement des compétences.

Enfin, Filieris renforce sa performance économique avec une exigence forte en matière de politique achats : signataire de la charte RFAR (relations fournisseurs et achats responsables), Filieris a également formalisé ses engagements dans son SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables), publié en 2024. Cette politique achats intègre notamment des clauses sociales et environnementales, qui visent à encourager des pratiques durables et inclusives.

Chiffres 2024

80 %
DE DÉCHETS RECYCLÉS

80 %
DE VÉHICULES PROPRES
(véhicules à faible émission de CO₂)

- 0,8 %
DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE



FOCUS SUR



Le zéro déchet à Freyming-Merlebach

En 2025, l'établissement de santé de Freyming-Merlebach, en Moselle, s'est engagé dans une démarche zéro déchet en privilégiant le tri.

L'objectif : mettre en place une pré-collecte rigoureuse (DASRI, papiers, emballages, biodéchets...) pour réduire les volumes destinés à l'incinération. Ce tri à la source doit par ailleurs répondre aux contraintes particulières du secteur de la santé.

Accompagnées par une entreprise spécialisée, les équipes logistiques de l'établissement analysent les pratiques et identifient les besoins des services soignants et administratifs. Tout est pris en compte : signalétique des bacs de tri, lieux d'implantation, circuits, respect des normes d'hygiène, de sécurité et de traçabilité.

Notre politique

RSE

✓ La santé de chacun dépend de l'état de la société et de la planète et Filieris est engagé dans la décarbonation du monde de la santé. Nous avons conscience de notre responsabilité sociale et environnementale, de l'urgence climatique et de la nécessité d'agir.

Nos engagements en la matière sont mesurés, suivis et partagés annuellement via notre rapport RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Cette démarche irrigue l'ensemble des actions que nous engageons, quel que soit le domaine.

Nos engagements ENVIRONNEMENTAUX

- » Assurer la résilience de l'entreprise.
- » Accélérer notre transition numérique.
- » Conduire notre transformation écologique.

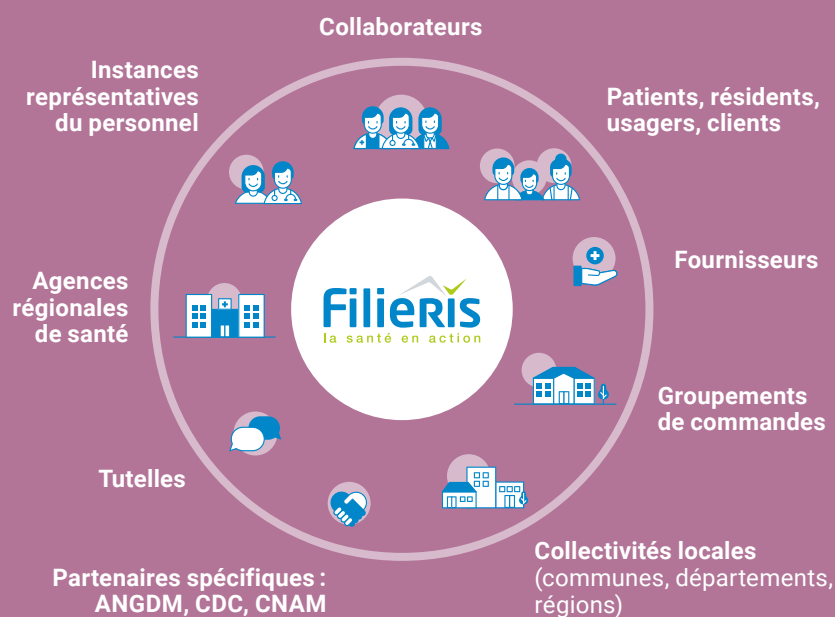
Nos engagements SOCIAUX

- » Favoriser le développement personnel de chaque collaborateur pour contribuer à l'enrichissement collectif.
- » Promouvoir le principe de la diversité à l'embauche.
- » Veiller à l'égalité des chances et de traitement tout au long de la vie professionnelle : égalité femmes-hommes, insertion durable des jeunes, emploi des seniors, recrutement.

Nos engagements ÉCONOMIQUES

- » Rechercher l'équilibre entre performance économique et bien-être sociétal.
- » Conjuguer impératifs économiques et fourniture de soins de qualité.
- » Affirmer une politique d'achats responsable.

Nos parties PRENANTES



Accélérer la transition numérique

✓ En s'appuyant sur un schéma directeur rigoureux et agile, Filieris modernise en permanence ses systèmes d'information. L'objectif : s'adapter aux mutations du secteur de la santé et doter les équipes d'outils innovants, de données fiables et sécurisées, pour renforcer leur efficacité au quotidien.

Numérique en santé : faciliter et sécuriser les échanges

Filieris s'engage dans une démarche importante pour moderniser ses outils numériques, s'inscrivant dans le programme national « Ségur numérique en santé ». L'objectif : faciliter et sécuriser le partage des informations de santé entre les professionnels et les patients. Aujourd'hui, tous les logiciels métiers utilisés par les structures de soins Filieris sont labellisés Ségur numérique.

Sur le volet médico-social, dans le cadre du programme ESMS Numérique, Filieris a également poursuivi, en 2025, le déploiement des services-socles pour ses structures : messagerie sécurisée de santé, dossier unique informatisé (ARCAD), identité numérique de santé (INS), Mon Espace Santé, etc.

Au-delà de ces outils, le numérique se développe aussi au quotidien en lien avec les téléservices Amelipro : ordonnances numériques, déclarations d'arrêt de travail en ligne, ou encore lecteurs d'e-cartes Vitale dans les centres de santé. Ces innovations simplifient les démarches pour les patients comme pour les soignants, tout en garantissant une meilleure sécurité des données.

Des systèmes d'information modernes au service de l'offre de santé

Pour permettre l'harmonisation des pratiques et ainsi améliorer la prise en charge des patients, la DSI consolide et unifie les systèmes d'information par branche d'activité : *Mon Logiciel Médical* pour les centres de santé, *Hopital Manager* pour les établissements de santé type SMR, et maintenant *Titan Link* pour les Ehpad.

Avec le déploiement de *Titan Link* Groupe, les équipes disposeront d'un outil unique qui leur permettra de disposer d'une base documentaire et d'un référentiel communs. Un groupe de référents a été constitué, le déploiement en cours s'achèvera courant 2026.



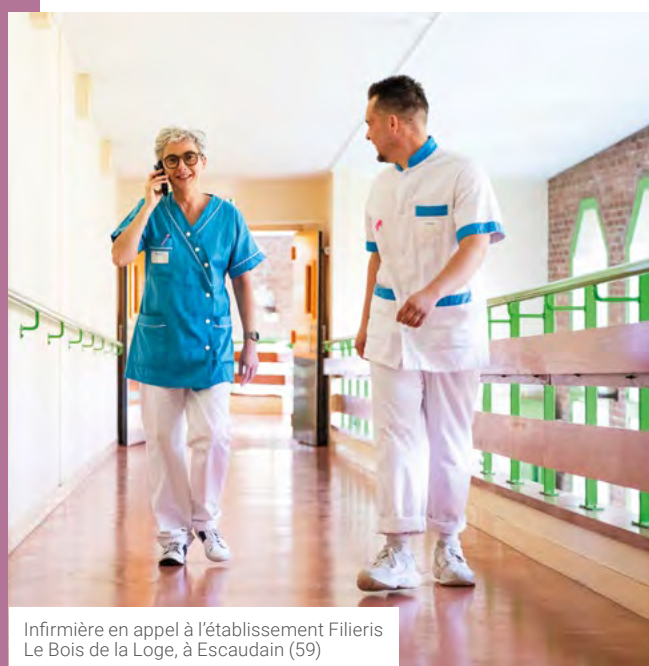
FOCUS SUR

La modernisation du système d'appel infirmier : un projet au service des patients et des résidents

En 2025, la direction des systèmes d'information a déployé, au sein de cinq établissements de santé Filieris des Hauts-de-France, un nouveau système d'appel infirmier intégré à la téléphonie (TOIP). Un projet qui vise à moderniser des infrastructures vieillissantes, tout en améliorant la sécurité et le confort des patients et résidents.

Les équipes soignantes ont joué un rôle clé dans ce projet pour adapter le système aux besoins spécifiques du terrain.

La nouvelle solution permet désormais aux soignants de recevoir les alertes directement sur leur téléphone professionnel. Grâce à cette intégration, les équipes peuvent réagir plus rapidement. Un portail dédié assure la traçabilité des appels et une meilleure gestion des incidents. Un système anti-fugue pour protéger les résidents les plus vulnérables est intégré à la solution.



Infirmière en appel à l'établissement Filieris Le Bois de la Loge, à Escaudain (59)



Réunion d'équipe au siège parisien

L'outil Sage X3, dédié à la gestion et à l'approvisionnement des médicaments et dispositifs médicaux pour les patients internes, a également été déployé sur l'ensemble des pharmacies à usage intérieur (PUI) des établissements de santé.

Des traitements automatisés pour une clôture comptable simplifiée et sûre

Pour faciliter l'analyse comptable et proposer un traitement toujours plus fiable des données, Filieris a travaillé, dès 2024, à l'automatisation du dossier de clôture comptable.

Ce projet comprend la création et la mise à disposition régulière d'états de contrôle aux directions régionales et au siège aux fins d'analyse. Le projet est actuellement finalisé pour une partie des points de contrôle, une seconde partie est en cours de test.

Outre l'harmonisation des pratiques et des documents, cette automatisation permet une réduction du temps de réalisation des outils de contrôle, dans le respect des attendus et des échéances.

Parallèlement, Filieris a achevé, en 2025, la dématérialisation complète de son processus de liquidation de factures, engagée en 2023 avec l'intégration de la plate-forme Chorus Pro qui permet le dépôt des factures dématérialisées par les fournisseurs. Une avancée importante qui facilite la gestion, améliore la traçabilité et optimise les délais de traitement.

Assurer la résilience de l'entreprise

Des actions pour renforcer la cybersécurité

Face aux enjeux croissants de cybersécurité, Filieris conduit un programme offensif de lutte contre la cybercriminalité.

Plusieurs projets majeurs ont été conduits afin de garantir une protection optimale des systèmes d'information : équipements (antivirus, politique des mots de passe, etc.), réseaux, échanges (messagerie, transferts de fichier, etc.).

Une surveillance en 24/7 des alertes a également été mise en place.

Enfin, la formation et la sensibilisation de tous les collaborateurs s'effectuent via des formations ou encore des campagnes de phishing.

FOCUS SUR



Le programme CARE

Dans le cadre de la protection des systèmes d'information de ses établissements de santé et médico-sociaux, Filieris a, en 2025, franchi avec succès la première étape du programme CARE*.

Cette étape a permis de réduire les risques liés aux vulnérabilités techniques. Les premiers exercices de simulation de crise cyber ont été réalisés au sein d'établissements. Enfin, Filieris est désormais en capacité d'auto-évaluer son niveau de maturité numérique.

La prochaine étape visera à co-construire un plan commun de continuité et de reprise des activités (PCRA), centré sur les activités identifiées les plus critiques.

* Le programme CARE (Cybersécurité, Accélération et Résilience des Établissements) est piloté par l'Agence du Numérique en Santé (ANS).

Des processus optimisés

✓ Depuis 2016, la démarche ARP (amélioration et robustesse des processus) transforme progressivement les processus de travail pour un fonctionnement plus fluide.

Fondée sur une méthode collaborative et le retour d'expérience des équipes de terrain, elle a permis de fiabiliser les processus et d'enregistrer des gains de temps sur des secteurs aussi divers que les ressources humaines, les achats et les marchés, la gestion immobilière, la comptabilité et les finances.

En 2025, les travaux se sont poursuivis sur la sécurité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public. Le plan d'actions proposé par l'équipe d'experts a vu ses premières traductions concrètes en matière de sécurisation des accès physiques des structures : élaboration d'un programme

d'équipement adapté à chaque structure selon les recommandations des préventeurs des risques et des techniciens régionaux, préparation de plans pluriannuels de déploiement, formations...

Un parc immobilier adapté à l'offre de santé

En 2025, 1^{re} année de la nouvelle COG, la politique immobilière a franchi un cap. Sur les périodes précédentes, le plan de modernisation engagé par Filieris a permis de parvenir à un patrimoine immobilier restructuré, adapté aux besoins de l'offre de santé. De nombreuses opérations de modernisation ont ainsi été conduites sur les établissements. Le réseau des centres de santé propose aujourd'hui des sites modernes, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite et mieux situés (centres-villes, accès aux transports en commun, stationnement...).

Chaque projet a été mené avec un objectif de réduction de la consommation énergétique et d'optimisation des surfaces occupées.

Aujourd'hui, Filieris, acteur reconnu en matière de gestion de centres de santé, bénéficie du soutien des collectivités locales qui sollicitent de plus en plus son expertise, dans un contexte de désertification médicale. Cette collaboration se traduit par des partenariats avec les communes ou les bailleurs sociaux, pour l'aménagement ou la construction de locaux

adaptés à la pratique médicale et proches des populations. Au quotidien, les équipes Filieris assurent la maintenance et l'amélioration des structures : réaménagement d'un accueil, création d'un nouveau bureau de médecin, passage en éclairage LED, réfection des peintures et des sols, signalétique : il s'agit de veiller à ce que les locaux soient agréables et en parfait état, tant pour les professionnels qui y exercent que pour les populations qui y sont soignées.

20
BIENS VENDUS EN 2025
représentant

5 076 m²
pour un montant de
2,1 M€

6 M€
d'investissements consacrés
à la modernisation des
structures de l'offre de santé

FOCUS SUR



La gestion des archives

À la suite de l'état des lieux complet des archives papier (documents administratifs, dossiers patients, assurantiel...) réalisé en 2024, un plan d'actions a été établi et mis en œuvre en 2025.

Il s'agit d'organiser les transferts et les destructions d'archives, soit près de 20 km linéaires d'archives répartis sur plus de 50 sites, dans le respect des durées réglementaires de conservation, et d'optimiser la gestion en interne. Les premières destructions d'archives sont intervenues en 2025. Le plan prévoit une programmation des destructions sur plusieurs années.



Un dispositif de communication efficace

✓ L'année 2025 a été une année de progrès pour Filieris, avec des résultats encourageants dans plusieurs domaines clés de sa communication.

Une enquête a été réalisée auprès des collaborateurs pour évaluer le dispositif d'information interne. Les résultats indiquent que les salariés se sentent globalement bien informés et satisfaits des supports d'information. La marque employeur de Filieris a gagné en visibilité, avec des campagnes de notoriété ciblées. À l'automne 2025, une étude auprès d'un panel représentatif de médecins a confirmé cette tendance.

Sur le plan numérique, le site web de Filieris a vu sa fréquentation augmenter de 22,38 %, tandis que les réseaux sociaux ont enregistré une croissance notable des abonnés. La production de contenus variés (vidéos, podcasts, témoignages) a renforcé l'engagement des communautés. Un effet renforcé par la contribution du réseau d'ambassadeurs Filieris, encore élargi à une vingtaine de collaborateurs de tous horizons en 2025.



Les ambassadeurs Filieris formés en 2025

21 000

ABONNÉS
sur les réseaux sociaux Filieris

2 500

CANDIDATURES REÇUES
via filieris.fr

83 %

DES SALARIÉS SATISFAITS
des supports
de communication

Une politique achats performante et responsable

✓ La politique achats de Filieris s'inscrit dans une démarche de transparence, de pilotage et d'amélioration continue des pratiques achats, avec pour fil conducteur la volonté de mettre en œuvre une politique achats responsable.

Sur l'année 2025, la sécurisation des pratiques et la montée en maturité du pilotage des achats ont à nouveau progressé, par des actions telles que l'animation de la communauté achats et le renforcement du dialogue avec les fournisseurs, en cohérence avec la charte RFAR dont Filieris est signataire.

Le SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables), établi en 2024, est désormais pleinement intégré aux pratiques. Véritable outil opérationnel, il a contribué à introduire de manière systématique des critères sociaux et environnementaux dans les marchés. Toutes les procédures de passation de marchés

ont intégré des clauses environnementales et près d'un tiers des marchés comportait une clause sociale favorisant l'insertion professionnelle, soit 1 500 heures d'insertion réalisées sur l'année.

Plusieurs projets structurants ont par ailleurs été déployés en 2025 pour renforcer l'efficacité et la professionnalisation de la fonction achats : outil de suivi des procédures (centralisation des cahiers des charges, optimisation du sourcing des fournisseurs, enquête de satisfaction auprès des services), développement des achats innovants avec, par exemple, le marché portant sur la complémentaire santé et la prévoyance du personnel de Filieris.

58 M€ HT

D'ACHATS EFFECTUÉS
en 2025

202

MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS



L'accueil du centre de santé de Saint-Martin-de-Valgagues (30)

05

Au service des affiliés miniers



65 033
BÉNÉFICIAIRES

162 847
RETRAITÉS

1,86 Md€

DE PRESTATIONS VERSÉES :
Maladie : **629 M€**
Accidents du travail et
maladies professionnelles :
164 M€
Retraite : **1,03 Md€**

La CANSSM assure le pilotage du régime spécial de Sécurité sociale des mines. Du fait de la baisse du nombre d'affiliés miniers, la gestion des activités de prestations de Sécurité sociale a été progressivement déléguée ou transférée à d'autres organismes. La CANSSM reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.

L'assurance maladie et l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles

✓ La gestion de l'assurance maladie et de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles a été confiée à la CNAM. Cette dernière, au travers de trois CPAM, assure pour le compte de la CANSSM la gestion des prestations des bénéficiaires. La bonne collaboration des équipes de la CNAM et de la CANSSM, le suivi de la mise en œuvre des mandats via un comité de pilotage et une commission d'administrateurs dédiée permettent de veiller à la qualité du service rendu aux affiliés.

Les faits marquants

Les indicateurs du mandat de gestion CANSSM/CNAM sont respectés. Les relations entre assurés et CPAM sont facilitées grâce aux canaux dématérialisés (courriels, site « ameli.fr »), avec toutefois un maintien de la qualité de l'accueil téléphonique pour tenir compte des publics peu à l'aise avec l'outil informatique.

Au cours de l'année 2025, 349 dossiers ont été soumis à la commission de recours amiable, dont 207 ont été adressés en départage au conseil d'administration de la CANSSM.

La gestion des soins de santé des affiliés domiciliés à l'étranger est assurée par la CDC Retraite des Mines. Les assurés disposent d'un formulaire de soins de santé qui leur permet d'être pris en charge dans leur pays de résidence, selon les règles de ce dernier. Ces traitements sont réalisés de plus en plus souvent par voie dématérialisée notamment au sein de l'Union européenne.

L'année 2025 a connu la validation de 398 formulaires de soins de santé, principalement au Maroc, en Algérie et en Europe.

L'activité

| | 2025 | 2024 |
|--|---------------|---------------|
| Nombre de bénéficiaires ouvrant droit | 54 675 | 58 959 |
| Nombre d'ayants droit | 10 358 | 11 428 |
| Total bénéficiaires | 65 033 | 70 387 |
| Âge moyen des bénéficiaires (ouvrant droit) | 80,2 | 80 |
| Proportion des 65 ans et plus (ouvrant droit) | 91,8 % | 90,6 % |
| Montant total des dépenses de prestations légales maladie, maternité, paternité, décès | 629 M€ | 624 M€ |
| <i>Dont soins de ville</i> | 320 M€ | 337 M€ |
| Montant total des dépenses accidents du travail/maladies professionnelles | 164 M€ | 169 M€ |
| <i>Dont rentes</i> | 162 M€ | 167 M€ |
| Nombre de rentes AT-MP en gestion | 16 324 | 16 937 |
| Complémentaire santé solidaire (CSS) - Nombre de bénéficiaires | 193 | 218 |



Consultation de médecine générale au centre de santé de Moyeuve-Grance (57)

L'assurance vieillesse, invalidité, décès

✓ La gestion du risque vieillesse et invalidité des assurés relevant du régime minier a été confiée par mandat de gestion à la direction des politiques sociales de la Caisse des dépôts. La CDC Retraite des Mines assure le recouvrement des cotisations, le paiement des pensions de retraite de droit propre et de droit dérivé (conjoint et enfant), mais aussi d'invalidité. La direction des politiques sociales de la CDC pour les ex-salariés de la CANSSM assure également le traitement des avantages en nature des retraités ainsi que les prestations et avantages en nature servis aux pré-retraités.



Les faits marquants

L'année 2025 marque les 20 ans du décret du 27 avril 2005 confiant la gestion de la retraite des mineurs à la Caisse des dépôts. Depuis, elle assure la gestion des pensions, la solidarité entre générations et la modernisation des processus.

Cette gestion s'inscrit dans un contexte de diminution de l'activité, du fait de la fermeture du régime minier depuis le 1^{er} septembre 2010 et, partant, d'une démographie en baisse continue.

Ce contexte oblige la CDC à de constantes adaptations en termes de procédures et de mesures de simplifications, en s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire des collaborateurs. L'enjeu : maintenir une haute qualité de service en améliorant la performance de gestion et en participant au développement de l'Inter-Régime.

Aujourd'hui, la Caisse des dépôts maintient son effort de modernisation des outils et des interfaces avec les bénéficiaires du régime minier.

La revalorisation des prestations en 2025

| Revalorisation des pensions retraite des Mines | |
|--|--|
| Pensions de retraite de base | + 2,2% au 1 ^{er} janvier 2025 |
| Minima de pension | |
| Certains minima sociaux | |
| Pensions d'invalidité | + 1,7 % au 1 ^{er} avril 2025 |
| Allocation supplémentaire d'invalidité | |
| Majoration pour aide constante d'une tierce personne | |
| Prestations accidents du travail et maladies professionnelles, capital décès | |

L'activité

| | 2025 | 2024 |
|---|----------|----------|
| Nombre de retraités | 162 847 | 172 808 |
| Âge moyen des bénéficiaires (hors droits dérivés enfants) | 80,5 | 80,2 |
| Pensionnés résidant à l'étranger | 19,6 % | 19,4 % |
| Prestations versées | 1,03 Md€ | 1,07 Md€ |
| Montant moyen annuel des pensions | | |
| Pensions de droits personnels | 8 968 € | 8 842 € |
| Pensions de réversion | 4 508 € | 4 501 € |



Parcours sportif à l'établissement Filieris La Pomarède, près d'Alès (30)

L'action sanitaire et sociale

✓ La CANSSM est en charge de l'action sanitaire et sociale collective et assure la gestion du budget national d'action sanitaire et sociale (BNASS).

Le BNASS finance des actions collectives directement portées par les structures Filieris, des organismes extérieurs ou des partenaires développant des actions pour une prise en charge globale des affiliés et/ou ressortissants miniers, et plus globalement des patients et résidents de chaque structure Filieris.

Les actions engagées permettent notamment de prévenir les risques et les situations de vie ayant des impacts sur la santé, de préserver l'autonomie des personnes âgées les plus fragiles (grand âge, isolement social, etc.), de proposer des services adaptés aux besoins recensés (aidants-aidés).

Le BNASS assure également le financement de l'action immobilière des établissements Filieris (prêts) et de l'action sanitaire et sociale individuelle gérée par l'ANGDM.

En 2025, le BNASS a ainsi consacré 3,14 M€ aux actions collectives.

**BNASS ACTIONS
COLLECTIVES 2025
(CANSSM)**

3,14 M€
DÉPENSES TOTALES 2025

0,73 M€
SECTION VIEILLESSE

2,12 M€
SECTION MALADIE

0,29 M€
SECTION AT/MP

L'animation, pilier de la vie des établissements

Tout au long de l'année, des animations sont organisées grâce au concours du BNASS, pour les résidents des Ehpad et des résidences autonomie Filieris. Sorties culturelles, yoga, barbecue, chorale, art floral, équithérapie, rencontres avec des écoliers, spectacles : le programme est riche et varié.

Les animations ne sont pas juste des moments de divertissement : ces temps privilégiés permettent de tisser des liens en favorisant les échanges, de lutter contre l'isolement et contribuent à maintenir l'autonomie des résidents en mobilisant la mémoire et les fonctions motrices. Pour les Ehpad, le projet d'animations est pensé selon les souhaits et les capacités de chaque résident et s'inscrit

pleinement dans la démarche Humanitude dans laquelle plusieurs d'entre eux sont engagés.

Pour proposer un programme d'animations varié et adapté, les équipes de Filiéris travaillent en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, associations, écoles, partenaires santé.

Des équipements adaptés

Outre les opérations de travaux de rénovation, le BNASS finance des aménagements et des équipements importants pour le bien-être des résidents des établissements Filiéris ou gérés par des associations accueillant notamment des ressortissants miniers.

Les aménagements portent, par exemple, sur la création de jardins thérapeutiques ou de parcours sportifs de plein air, d'espaces de convivialité pour les résidents et leurs familles, ou encore de salles de détente dédiées à la relaxation.

Les équipements et matériels acquis permettent la mise en œuvre de thérapies alternatives (bornes musicales, chariot Snoezelen, matériel connecté).

En 2025, le BNASS a notamment accompagné le service HAD (hospitalisation à domicile) de l'établissement de Moselle-Est, à Freyming-Merlebach, en vue de l'acquisition de lunettes de réalité virtuelle pour les patients. Cet outil innovant permet de réduire le stress et de stimuler les fonctions cognitives grâce à des exercices adaptés.

Autre exemple, à l'Ehpad de Pampelonne (81) qui prévoit l'acquisition de lampes qui détectent les chutes grâce à l'intelligence artificielle. En cas de chute, les soignants sont notifiés immédiatement sur des smartphones pour une prise en charge rapide.

Des subventions ont également été accordées à plusieurs associations pour l'achat d'équipements modernes facilitant la prise en charge des patients : par exemple, la Clinique des Mines, à Vence (06), s'est dotée de vélos ergomètres, pour la prise en charge des patients en cardiologie et pneumologie, et d'une nouvelle cabine de pléthysmographie. Cet examen de la fonction respiratoire permet le diagnostic, le suivi et la prise en charge des maladies respiratoires chroniques telles que la BPCO.

FOCUS SUR



L'action sanitaire et sociale individuelle

La CANSSM contribue via le BNASS, au financement de l'action sanitaire et sociale individuelle assurée par l'ANGDM.

L'ANGDM assure également la gestion des services sociaux et de la politique vacances au bénéfice des assurés du régime minier.

L'action sanitaire et sociale individuelle est principalement orientée vers l'aide au maintien à domicile (aide-ménagère), le renforcement du lien social et la prévention de la perte d'autonomie.

En 2025, les actions individuelles de l'ANGDM financées par le BNASS se sont élevées à 17,8 M€.



Le traditionnel barbecue de l'Ehpad Germaine Tillion, à Montceau-les-Mines (71) est un moment particulièrement attendu, tant par les résidents et leurs familles que par les équipes de Filiéris



Consultation pédiatrique au centre de santé de Moyeuve-Grande (57)

06

Les résultats financiers



Réunion inter-directions au siège social

Les résultats financiers de l'offre de santé Filiéris

Une situation financière stable impactée par un accord

Pour 2025, l'offre de santé Filiéris enregistre un résultat en amélioration, avec un déficit passant à - 22,7 M€, contre - 23,1 M€ l'année précédente.

Ce résultat est fortement impacté par la mise en œuvre de l'accord sur la classification et la rémunération des emplois adopté par l'UCANSS, agréé en mars 2025. Une compensation du ministère est attendue mais, à l'heure actuelle, son montant n'est pas connu.

Sans cette nouvelle classification, le déficit aurait très nettement diminué en 2025 pour se fixer à - 17,6 M€, soit une amélioration du résultat de l'offre de santé Filiéris de 20 %.

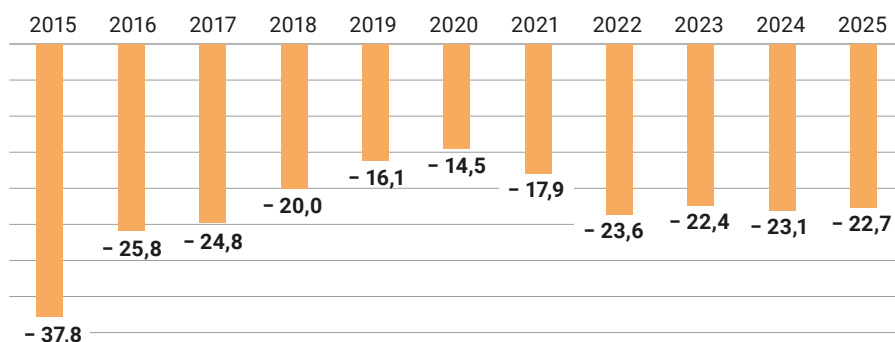
Le secteur ambulatoire améliore nettement sa situation avec une diminution de son déficit (- 14,5 %) portée par les bons résultats des centres de santé.

Le secteur sanitaire, malgré une hausse de l'activité, voit son résultat impacté par la nouvelle classification (2 M€), sans lequel sa situation aurait été excédentaire.

Les résultats du secteur médico-social enregistrent un déficit global de - 1,3 M€ en 2025, du fait d'une baisse des résultats de l'ensemble du secteur (Ehpad, résidences autonomie, SSIAD, services autonomie à domicile).

| | 2024 | 2025 |
|--|-----------|-----------|
| Offre sanitaire, dont 11 établissements SMR | - 0,6 M€ | - 1,5 M€ |
| Offre médico-sociale, dont Ehpad et services autonomie à domicile (Aide et/ou Aide et soins) | - 0,3 M€ | - 1,3 M€ |
| Offre ambulatoire, dont 121 centres de santé | - 22,2 M€ | - 19,9 M€ |

Résultats de l'offre de santé Filiéris (en M€)





Des charges qui s'alourdissent malgré les efforts

Si les plans d'actions mis en œuvre pour maîtriser les coûts ont permis de maintenir une situation financière saine, Filieris a dû faire face, en 2025, à une hausse des charges importante.

L'offre de santé enregistre ainsi une hausse des charges de personnel due à l'impact de la nouvelle classification UCANSS, alors même que les effectifs sont en diminution, du fait des difficultés de recrutement sur certains métiers en tension (en particulier les médecins et les aides à domicile).

Ces difficultés ont, par ailleurs, conduit à un recours plus important à l'intérim (+ 26,3 %), impératif pour maintenir la continuité des soins, pour un montant global de 4,7 M€.

En matière de charges d'exploitation, l'offre de santé a bénéficié de la baisse des tarifs de l'électricité et du gaz qui n'a pas, toutefois, compensé la hausse des charges locatives et locations mobilières (location de véhicules par exemple).

Les centres de santé améliorent leur résultat

Les centres de santé enregistrent une amélioration de leur situation financière avec un déficit qui se réduit de 14,5 %, passant de - 19,9 M€ en 2024 à - 17 M€ en 2025.

Cette situation est le résultat d'une hausse des produits d'activité, notamment en médecine générale, du fait de la revalorisation du tarif de la consultation. Elle bénéficie aussi d'une baisse des charges, obtenue grâce aux plans d'actions mis en œuvre par l'ensemble des équipes Filieris, qu'il s'agisse d'optimisation des financements, de cotation de l'activité comme de maîtrise des charges de fonctionnement.

Une belle activité pour le secteur sanitaire

Les établissements de santé Filieris enregistrent une dégradation de leur résultat, avec un déficit de - 1,5 M€ contre - 0,6 M€ en 2024. Sept établissements de santé Filieris sur onze sont excédentaires et trois voient leur déficit se réduire. Malgré une belle hausse de l'activité, le secteur subit l'impact de la nouvelle classification UCANSS, sans lequel son résultat aurait été excédentaire à hauteur de + 0,55 M€. Le recours à l'intérim médical du fait de la pénurie de personnel médical pénalise également la situation financière des structures.

Une offre médico-sociale aux résultats contrastés

En 2025, l'activité médico-sociale présente un résultat déficitaire de - 1,3 M€ contre - 0,3 M€ en 2024.

Les Ehpad enregistrent un résultat de - 0,6 M€ et les SSIAD de - 0,37 M€.

Les services d'aide à domicile enregistrent une diminution de leur résultat mais restent néanmoins excédentaires à hauteur de 0,6 M€.

La résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée à La Motte-d'Aveillans, en Isère, voit son résultat se fixer à - 8 k€ et les résidences autonomie restent déficitaires à hauteur de 1 M€.

Cette dégradation résulte du fort impact de la nouvelle classification UCANSS, à hauteur de 2,3 M€. Sans ce surcoût, tous les secteurs d'activité, hors résidences autonomie, auraient été excédentaires.

Les résultats des activités commerciales

Le service de vente et de location de matériel médical enregistre un résultat de 915 k€, soit une variation à la hausse de 2,19 %.

L'activité optique, aujourd'hui concentrée sur le seul centre d'optique de Bruay-la-Buissière (62), enregistre une belle progression, passant d'un déficit de - 175 k€ en 2024, à un excédent de 6,6 k€ en 2025.

Les pharmacies enregistrent un déficit de - 3,8 M€ en 2025 contre - 3,1 M€ en 2024. Cette augmentation du déficit s'inscrit dans un contexte de fermeture progressive des pharmacies du régime minier. Les officines sont ouvertes aux seuls affiliés et enregistrent une réduction de leur activité, du fait de la baisse du nombre de bénéficiaires.

La maîtrise des risques

✓ En 2025, le groupe national de maîtrise des risques (GNMR) a poursuivi ses travaux de mise en œuvre du décret n° 2022-1283 du 30 septembre 2022 relatif au contrôle interne des organismes de sécurité sociale.

La cartographie des risques a été élargie aux directions régionales. Son suivi est assuré avec l'aide de l'instance GNMR. L'année 2026 sera consacrée à la refonte de la comitologie liée à la maîtrise des risques.

Parallèlement, les investissements en matière de lutte contre les cyberattaques ont été renforcés de manière à permettre une surveillance accrue des risques informatiques.

Dans le cadre des actions conduites pour l'amélioration et l'automatisation du dossier de clôture comptable, de nouveaux états de développement des comptes ont été automatisés.

Grâce à la participation active des référents GNMR, le processus de clôture annuelle des comptes est aujourd'hui optimisé, tant sur les délais de traitement que sur la production et l'analyse des données comptables et financières à de nouveaux cycles de gestion.

Enfin, le contrôle aux arrêtés des comptes s'est renforcé. À chaque arrêté des comptes (intermédiaires et de fin d'année), les contrôleurs internes supervisent la remontée des contrôles, ce qui représente environ 400 contrôles annuels.

La certification des comptes

✓ Pour l'exercice 2025, les comptes de la CANSSM sont certifiés sans réserve.

Cette opinion émise par le commissaire aux comptes a été obtenue après la mise en œuvre des travaux d'audit, tant dans les domaines du contrôle interne que dans celui des comptes de l'assurantiel et de l'offre de santé, ainsi que du système d'information.

Sur ce dernier plan, la revue des systèmes d'information a pour objectif d'auditer les systèmes d'information qui concourent, au niveau central, à la production de la comptabilité. Aucune détérioration n'a été constatée cette année.

Bien que non exhaustif, cet exercice de revue des contrôles internes permet de prendre la mesure du travail réalisé par les équipes de la DSI, et de s'assurer que le dispositif de comptabilité est doté d'un dispositif de contrôle interne.

Bilan actif (au 31 décembre 2025)

| ACTIF (en unité monétaire) | Exercice 2025 | | | Exercice 2024 | Variation | Écart |
|--|--------------------|----------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|----------------------|
| | Brut | Amortissements, dépréciations | Net | Net | | |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 8 503 418 | 5 166 677 | 3 336 741 | 3 087 230 | 8,1 % | 249 511 |
| Concessions, logiciels et droits similaires acquis (205) | 6 362 974 | 5 056 277 | 1 306 696 | 1 179 819 | 10,8 % | 126 877 |
| Autres immobilisations incorporelles* (201, 203, 206, 208, 232, 237) | 2 140 445 | 110 400 | 2 030 045 | 1 907 411 | 6,4 % | 122 634 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 403 448 472 | 274 806 176 | 128 642 295 | 127 584 206 | 0,8 % | 1 058 090 |
| Terrains (211) | 5 624 876 | 22 000 | 5 602 876 | 5 699 212 | - 1,7 % | - 96 336 |
| Agencements, aménagements de terrains (212) | 4 550 037 | 3 621 976 | 928 061 | 884 450 | 4,9 % | 43 611 |
| Constructions (213) | 269 860 598 | 182 754 501 | 87 106 098 | 87 919 468 | - 0,9 % | - 813 371 |
| Installations techniques, matériel et outillage (215) | 55 443 875 | 48 443 452 | 7 000 423 | 7 054 068 | - 0,8 % | - 53 645 |
| Diverses autres immobilisations corporelles (214, 218) | 46 986 548 | 39 964 248 | 7 022 300 | 6 436 036 | 9,1 % | 586 264 |
| Immobilisations corporelles en cours (231) | 8 598 479 | 0 | 8 598 479 | 8 889 139 | - 3,3 % | - 290 660 |
| Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles (238) | 12 384 058 | 0 | 12 384 058 | 10 701 832 | 15,7 % | 1 682 226 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (26, 27) | 85 264 336 | 8 236 | 85 256 100 | 94 833 481 | - 10,1 % | - 9 577 381 |
| Titres de participation et parts (261) | 32 638 677 | 0 | 32 638 677 | 32 638 745 | 0,0 % | - 68 |
| Créances rattachées à des participations (266, 267, 268) | 446 199 | 0 | 446 199 | 550 863 | - 19,0 % | - 104 664 |
| Titres immobilisés (271, 272, 273) | 2 427 | 0 | 2 427 | 2 427 | 0,0 % | 0 |
| Prêts (274) | 41 272 443 | 8 236 | 41 264 206 | 48 228 692 | - 14,4 % | - 6 964 486 |
| Dépôts et cautionnements versés (275) | 327 813 | 0 | 327 813 | 244 953 | 33,8 % | 82 859 |
| Autres créances immobilisées (276) | 10 576 777 | 0 | 10 576 777 | 13 167 800 | - 19,7 % | - 2 591 022 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 497 216 226 | 279 981 090 | 217 235 136 | 225 504 917 | - 3,7 % | - 8 269 780 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | | | |
| STOCKS ET ENCOURS (3) | 1 973 535 | 33 513 | 1 940 022 | 2 263 127 | - 14,3 % | - 323 104 |
| CRÉANCES D'EXPLOITATION | 289 973 344 | 33 562 497 | 256 410 847 | 405 362 311 | - 36,7 % | - 148 951 464 |
| Fournisseurs, intermédiaires sociaux (4091, 4096 à 4098) | 457 810 | 0 | 457 810 | 188 999 | 142,2 % | 268 812 |
| Créances liées aux services de prestation (4092 à 4095) | 28 152 499 | 21 570 818 | 6 581 681 | 6 544 720 | 0,6 % | 36 961 |
| Clients gestion courante (411 sauf 4119, 4131) | 22 275 443 | 10 998 669 | 11 276 774 | 13 957 497 | - 19,2 % | - 2 680 723 |
| Créances sur cotisants et comptes rattachés (4134, 414 à 418) | 6 707 726 | 708 958 | 5 998 768 | 5 807 492 | 3,3 % | 191 276 |
| <i>Cotisants – créances</i> | 3 944 837 | 708 958 | 3 235 879 | 3 113 960 | 3,9 % | 121 919 |
| <i>Cotisants – produits à recevoir</i> | 2 762 889 | 0 | 2 762 889 | 2 693 532 | 2,6 % | 69 357 |
| Personnel et comptes rattachés (42X) | 969 345 | 0 | 969 345 | 833 688 | 16,3 % | 135 657 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X) | 80 040 | 0 | 80 040 | 175 581 | - 54,4 % | - 95 542 |
| Entités publiques (44X) | 84 927 968 | 0 | 84 927 968 | 80 219 231 | 5,9 % | 4 708 737 |
| Organismes et autres régimes de sécurité sociale** (45X) | 129 915 887 | 0 | 129 915 887 | 283 766 152 | - 54,2 % | - 153 850 265 |
| Débiteurs divers (46X) | 16 486 625 | 284 053 | 16 202 573 | 13 868 951 | 16,8 % | 2 333 622 |
| COMPTES TRANSITOIRES ET D'ATTENTE (47X) | 3 912 995 | 0 | 3 912 995 | 1 892 716 | 106,7 % | 2 020 279 |
| CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (486) | 5 416 196 | 0 | 5 416 196 | 5 045 578 | 7,3 % | 370 618 |
| TRÉSORERIE ACTIVE | 7 262 190 | 0 | 7 262 190 | 14 272 207 | - 49,1 % | - 7 010 018 |
| Disponibilités (51) | 7 200 956 | 0 | 7 200 956 | 14 207 627 | - 49,3 % | - 7 006 671 |
| Autres (52, 53, 54, 58) | 61 234 | 0 | 61 234 | 64 580 | - 5,2 % | - 3 347 |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 308 538 260 | 33 596 010 | 274 942 250 | 428 835 939 | - 35,9 % | - 153 893 689 |
| TOTAL ACTIF | 805 754 486 | 313 577 100 | 492 177 386 | 654 340 856 | - 24,8 % | - 162 163 470 |

* Dont immobilisations incorporelles en cours et avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles.

** Dont compte courant ACOSS (régime général seulement).

Bilan passif (au 31 décembre 2025)

| PASSIF (en unité monétaire) | Exercice 2025 | Exercice 2024 | Variation | Écart |
|---|----------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| | Net | Net | | |
| FONDS PROPRES | | | | |
| DOTATIONS, APPORTS (102) | 31 421 931 | 31 421 931 | 0,0 % | 0 |
| BIENS REMIS EN PLEINE PROPRIÉTÉ AUX ORGANISMES (103) | 3 100 193 | 3 100 193 | 0,0 % | 0 |
| RÉSERVES (106) | 154 603 266 | 152 060 726 | 1,7 % | 2 542 540 |
| Régimes de base (ou branches) | 44 257 123 | 44 257 123 | 0,0 % | 0 |
| Régimes complémentaires (ou branches) | 2 006 754 | 2 006 754 | 0,0 % | 0 |
| Autres | 108 339 389 | 105 796 849 | 2,4 % | 2 542 540 |
| REPORT À NOUVEAU (11) | - 571 161 302 | - 569 745 178 | 0,2 % | - 1 416 124 |
| Régimes de base (ou branches) | - 430 530 999 | - 432 488 296 | - 0,5 % | 1 957 296 |
| Régimes complémentaires (ou branches) | - 987 186 | - 908 107 | 8,7 % | - 79 080 |
| Autres | - 139 643 116 | - 136 348 776 | 2,4 % | - 3 294 340 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE (12) | - 76 638 | 1 506 416 | - 105,1 % | - 1 583 055 |
| Régimes de base (ou branches) | 0 | 1 585 496 | - 100,0 % | - 1 585 496 |
| Régimes complémentaires (ou branches) | - 76 638 | - 79 080 | - 3,1 % | 2 441 |
| Autres | 0 | 0 | | 0 |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (13) | 7 016 766 | 6 498 574 | 8,0 % | 518 193 |
| PROVISIONS RÉGLEMENTÉES (14) | 296 622 | 1 518 441 | - 80,5 % | - 1 221 818 |
| TOTAL FONDS PROPRES | - 374 799 162 | - 373 638 898 | 0,3 % | - 1 160 264 |
| PROVISIONS (15) | | | | |
| Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion courante) (151) | 2 724 296 | 3 308 534 | - 17,7 % | - 584 239 |
| Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion technique) (152) | 42 188 304 | 43 319 433 | - 2,6 % | - 1 131 129 |
| Autres provisions pour risques et charges (158) | 7 939 474 | 10 729 294 | - 26,0 % | - 2 789 819 |
| TOTAL PROVISIONS | 52 852 074 | 57 357 261 | - 7,9 % | - 4 505 187 |
| DETTES FINANCIÈRES | | | | |
| Dépôts et cautionnements reçus (165) | 816 305 | 1 013 433 | - 19,5 % | - 197 127 |
| Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (167) | 174 000 000 | 343 000 000 | - 49,3 % | - 169 000 000 |
| Autres emprunts et dettes assimilées (titres de créances négociables, etc.) (168) | 4 991 003 | 5 118 591 | - 2,5 % | - 127 588 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES | 179 807 309 | 349 132 024 | - 48,5 % | - 169 324 716 |
| DETTES NON FINANCIÈRES | | | | |
| Clients créditeurs (4119) | - 243 | 2 002 | - 112,2 % | - 2 245 |
| Cotisants créditeurs (419) | 138 892 | 107 620 | 29,1 % | 31 272 |
| Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés (401, 403, 4081) | 7 842 773 | 9 809 236 | - 20,0 % | - 1 966 463 |
| Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (404, 405, 4084) | 2 993 112 | 2 586 940 | 15,7 % | 406 172 |
| Prestataires : versements directs aux assurés et allocataires (406, 4086) | 88 587 958 | 87 129 259 | 1,7 % | 1 458 699 |
| Prestataires : versements à des tiers (407, 4087) | 142 398 | 142 398 | 0,0 % | 0 |
| Personnel et comptes rattachés (42X) | 26 018 235 | 26 021 144 | 0,0 % | - 2 910 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X) | 20 887 821 | 21 894 430 | - 4,6 % | - 1 006 609 |
| Entités publiques (44X) | 66 606 077 | 72 957 412 | - 8,7 % | - 6 351 336 |
| Organismes et autres régimes de sécurité sociale* (45) | 369 420 510 | 349 853 298 | 5,6 % | 19 567 212 |
| Créditeurs divers (46X) | 14 860 661 | 14 091 653 | 5,5 % | 769 008 |
| Comptes transitoires ou d'attente (47X) | 36 397 501 | 32 637 274 | 11,5 % | 3 760 226 |
| Produits constatés d'avance (487) | 413 714 | 730 938 | - 43,4 % | - 317 225 |
| TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES | 634 309 408 | 617 963 605 | 2,6 % | 16 345 803 |
| TRÉSORERIE PASSIVE | | | | |
| Autres éléments de trésorerie passive (51X) | 7 758 | 3 526 864 | - 99,8 % | - 3 519 106 |
| TOTAL PASSIF | 492 177 386 | 654 340 856 | - 24,8 % | - 162 163 470 |

* Dont compte courant ACOSS (régime général seulement).

Compte de résultat : charges

| CHARGES (en unité monétaire) | Exercice 2025 | Exercice 2024 | Variation | Écart |
|--|----------------------|----------------------|---------------------|-----------------|
| | Brut | Net | | |
| CHARGES DE GESTION TECHNIQUE | | | | |
| Prestations sociales (656) | 1 878 815 287 | 1 930 147 917 | - 51 332 630 | - 2,7 % |
| <i>Prestations légales (6561)</i> | 1 833 049 706 | 1 875 234 569 | - 42 184 864 | - 2,2 % |
| <i>Prestations d'action sociale (6562)</i> | 20 215 578 | 23 907 294 | - 3 691 716 | - 15,4 % |
| <i>Actions de prévention (6563)</i> | 1 394 893 | 2 825 371 | - 1 430 478 | - 50,6 % |
| <i>Prestations spécifiques à certains régimes (6564)</i> | 21 031 088 | 23 970 965 | - 2 939 877 | - 12,3 % |
| <i>Diverses prestations (6565, 6568)</i> | 3 124 023 | 4 209 718 | - 1 085 695 | - 25,8 % |
| Transferts, subventions et contributions (6571, 6572) | 57 794 090 | 42 639 553 | 15 154 538 | 35,5 % |
| Diverses charges de gestion technique (6578, 658) | 378 150 | 632 194 | - 254 044 | - 40,2 % |
| Dotations aux provisions, dépréciations pour charges de gestion technique (6814 et 6817) | 50 637 467 | 64 129 132 | - 13 491 664 | - 21,0 % |
| TOTAL CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (IV) | 1 987 624 994 | 2 037 548 795 | - 49 923 801 | - 2,5 % |
| CHARGES DE GESTION COURANTE | | | | |
| Achats et autres charges externes (60, 61, 62) | 103 291 608 | 107 148 913 | - 3 857 305 | - 3,6 % |
| Impôts et taxes (63) | 24 038 790 | 23 754 811 | 283 979 | 1,2 % |
| Charges de personnel (64) | 232 636 110 | 229 336 676 | 3 299 434 | 1,4 % |
| <i>Salaires, traitements et rémunérations diverses (641 à 644)</i> | 168 974 853 | 168 008 372 | 966 481 | 0,6 % |
| <i>Charges sociales (645 à 648)</i> | 63 661 257 | 61 328 304 | 2 332 953 | 3,8 % |
| Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (65585) | 792 699 | 220 577 | 572 122 | 259,4 % |
| Autres charges de gestion courante (651 à 655, sauf 65585) | 2 637 694 | 3 422 911 | - 785 218 | - 22,9 % |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions liées aux charges de gestion courante (681 sauf 6814 et 6817, 684) | 13 349 786 | 15 026 856 | - 1 677 070 | - 11,2 % |
| TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE (V) | 376 746 686 | 378 910 743 | - 2 164 057 | - 0,6 % |
| CHARGES FINANCIÈRES | | | | |
| Charges financières sur opérations diverses (66X, 686X) | 5 498 193 | 10 201 235 | - 4 703 042 | - 46,1 % |
| TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI) | 5 498 193 | 10 201 235 | - 4 703 042 | - 46,1 % |
| IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS (69) (VII) | 346 285 | 204 299 | 141 986 | 69,5 % |
| TOTAL CHARGES (B = IV + V + VI + VII) | 2 370 216 158 | 2 426 865 072 | - 56 648 914 | - 2,3 % |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE EXCÉDENTAIRE (A - B) | 0 | 1 506 416 | - 1 506 416 | |
| TOTAL GÉNÉRAL CHARGES | 2 370 216 158 | 2 428 371 488 | - 58 155 330 | - 2,4 % |

Compte de résultat : produits

| PRODUITS (en unité monétaire) | Exercice 2025 | Exercice 2024 | Variation | Écart |
|--|----------------------|----------------------|---------------------|-----------------|
| | Brut | Net | | |
| PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE | | | | |
| Cotisations, impôts et produits affectés (756) | 60 833 841 | 61 893 146 | - 1 059 305 | - 1,7 % |
| <i>Cotisations sociales (7561)</i> | 57 879 425 | 57 515 618 | 363 806 | 0,6 % |
| <i>Impôts : contribution sociale généralisée (7565)</i> | 23 369 | 26 575 | - 3 207 | - 12,1 % |
| <i>Autres impôts et taxes affectés (7566 et 7567)</i> | 2 931 048 | 4 350 952 | - 1 419 904 | - 32,6 % |
| Produits techniques (757, 758) | 1 949 256 059 | 2 013 329 062 | - 64 073 004 | - 3,2 % |
| <i>Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571)</i> | 1 937 542 740 | 1 089 115 646 | 848 427 094 | 77,9 % |
| <i>Contributions publiques (7572)</i> | 0 | 920 711 579 | - 920 711 579 | - 100,0 % |
| <i>Divers produits techniques (758)</i> | 11 713 318,68 | 3 501 837 | 8 211 482 | 234,5 % |
| Reprises sur provisions et sur dépréciations (781X) | 69 566 714 | 66 634 637 | 2 932 077 | 4,4 % |
| <i>Reprise sur provisions pour charges techniques (7814)</i> | 42 992 084 | 59 979 365 | - 16 987 281 | - 28,3 % |
| <i>Reprise sur dépréciations des actifs circulants (7817)</i> | 26 574 630 | 6 655 272 | 19 919 358 | 299,3 % |
| TOTAL PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (I) | 2 079 656 613 | 2 141 856 845 | - 62 200 232 | - 2,9 % |
| PRODUITS DE GESTION COURANTE | | | | |
| Ventes et prestations de services (701 à 709) | 251 666 937 | 249 726 296 | 1 940 641 | 0,8 % |
| Production immobilisée (72) | 17 155 | 0 | 17 155 | NS |
| Subventions d'exploitation (74) | 4 534 175 | 3 581 603 | 952 572 | 26,6 % |
| Produits des cessions d'éléments d'actif (75585) | 2 411 396 | 1 373 107 | 1 038 289 | 75,6 % |
| Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat (754) | 614 182 | 815 903 | - 201 721 | - 24,7 % |
| Divers produits de gestion courante (751 à 755, sauf 754 et 75585) | 22 992 160 | 25 883 253 | - 2 891 093 | - 11,2 % |
| Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions liées aux produits de gestion courante (781X, sauf 7814/7817, 791) | 8 246 755 | 5 132 359 | 3 114 396 | 60,7 % |
| TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE (II) | 290 482 759 | 286 512 520 | 3 970 239 | 1,4 % |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Produits financiers et transferts de charges financières (76X, 786X) | 147 | 2 123 | - 1 976 | - 93,1 % |
| TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III) | 147 | 2 123 | - 1 976 | - 93,1 % |
| TOTAL PRODUITS (A = I + II + III) | 2 370 139 520 | 2 428 371 488 | - 58 231 969 | - 2,4 % |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DÉFICITAIRE (B - A) | 76 638 | 0 | 76 638 | |
| TOTAL GÉNÉRAL PRODUITS | 2 370 216 158 | 2 428 371 488 | - 58 155 330 | - 2,4 % |

Filieris
la santé en action

filieris.fr



secumines.org

Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Siège social : 77, avenue de Ségur – 75714 Paris Cedex 15

